

Pages 8 et 9 : Faire face au retour de l'inflation.

# Royaliste

POUR LA NATION, LA LOI ET LE ROI

BIMENSUEL DE LA NOUVELLE ACTION ROYALISTE - 12 SEPTEMBRE 2022 - 52<sup>e</sup> ANNÉE - N° 1239 - 4 € -

## Spin doctor

Face aux crises qui se multiplient et s'accroissent, Emmanuel Macron a trouvé une solution épatante : recruter un *spin doctor*, qui figurera dans l'organigramme de l'Élysée comme « conseiller spécial communication et stratégie ».

Le *spin doctor* n'est pas un simple communicant : c'est un propagandiste qui a pour mission de tordre la réalité, de la faire turbuler (*to spin*) afin que les vérités qui fâchent soient noyées dans un jeu d'apparences. Somme toute, Emmanuel Macron a recruté un illusionniste, un manipulateur, un menteur professionnel – comme si Jupiter n'était plus capable de réussir le spectacle qu'il donne de lui-même.

Inconnu du grand public, le personnage recruté est tout simplement une légende dans le petit monde de la communication. Frédéric Michel a prêté sa plume à Lionel Jospin (sans empêcher le naufrage de 2002), et collaboré avec Dominique Strauss-Kahn (une référence !) avant de rejoindre Tony Blair pour travailler au projet de « troisième voie » dans laquelle le travaillisme s'est fourvoyé. L'homme a donc une expérience de fossoyeur.

Ce n'est pas tout. Frédéric Michel a été l'employé de Rupert Murdoch, patron ultra-conservateur d'un immense empire de presse, puis de son fils James. On imagine que ces fréquentations lui furent hautement profitables.

Quant à Emmanuel Macron, il se surpasse. Auprès du lobbyiste des Murdoch, les petites mains de McKinsey vont faire



© ROYAL.UK

## L'hommage à la Reine

Élisabeth II a réalisé l'unité de son royaume tout en maintenant le lien entre tous les pays membres du Commonwealth. Sa grandeur fut dans son abnégation. C'est dans le constant sacrifice de soi-même que la Reine a pu accomplir les devoirs de sa charge.

## Politique du mensonge

**Non, ce n'est pas la fin de l'abondance ! Il y a abondance de pénuries et surabondance de mensonges.**

Hôpitaux, enseignement, transport, recherche... Depuis des années nous sommes accablés de pénuries. La terre manque de bras, l'industrie et les services aussi. Et voici que le gouvernement s'affole, parce que les centrales nucléaires ne sont pas en état au début de l'hiver.

On nous demande de faire des économies comme si nous

étions responsables des ruptures d'approvisionnements, alors qu'elles sont le résultat de choix erratiques et d'une imprévoyance aggravée par l'austérité budgétaire.

La convergence des crises crée une crise systémique, que les mensonges des autorités tentent de cacher. L'article de François Gerlotto en page 2.

### Dans ce numéro :

Page 2 : Fin de l'abondance ou de la confiscation ?

Page 4 : Rentrée sociale à haut risque.

Page 5 : Iquioussen : les ratés d'une expulsion.

Page 11 : Le cas Mikhaïl Gorbatchev.

Page 12 : Quand les néolibéraux sont à la manœuvre.

Page 16 : Éditorial : La Reine, le sacrifice et le sacré.

## Fin de l'abondance ou de la confiscation ?

Notre Président semble extrêmement inquiet devant un avenir proche pour le moins compliqué, et nous jugeant incapables de réflexion, veut nous instiller une angoisse générale qui nous ferait tenir tranquilles. Mauvaise pioche !

Nous arriverions vers « la fin de l'abondance », à commencer par l'abondance énergétique, car la plus grande crainte se situe au niveau de l'approvisionnement en électricité cet hiver. Les pénuries pourtant, nous connaissons, puisque nous en supportons sans (trop) broncher depuis des années, et dans tous les domaines : transports, infrastructures routières et ferroviaires, carburant, recherche, agriculture, hôpitaux, enseignement... tout ce qui devrait faire marcher notre pays. Alors, pourquoi ce soudain avertissement ?

C'est que l'électricité, en hiver, c'est autre chose : on ne relance par une centrale nucléaire arrêtée par des discours à la télévision, et le « rationnement » que prévoit Mme Borne va nous atteindre directement. Nous allons vers la pénurie : l'Ifrap (1), par exemple (mais on retrouve les mêmes analyses dans les rapports du Sénat, de la Cour des comptes, de l'Autorité de sûreté nucléaire...) signale que 32 réacteurs nucléaires sur 56 sont à l'arrêt, que le défaut de corrosion sous contrainte touche 12 unités nécessitant des réparations qui interdiront leur remise en route avant un an, que la puissance nucléaire disponible est actuellement de 29 GW. Elle pourrait atteindre 47 GW en novembre/décembre, à laquelle s'ajoutera dans la panique tout ce qui peut produire de l'électricité dans notre pays. Gaz, pétrole, charbon, barrages, éolien : tout fera ventre et devrait donner alors une production totale espérée de 73 GW.

Ce sera de toute façon insuffisant : la pointe historique de consommation hivernale s'est établie à 100 GW en 2012. Nous serons donc bien en rupture d'approvisionnement. Et cette rupture touchera particuliers, transports, entreprises et industrie. D'ailleurs, une série de mensonges a déjà été mise au point pour nous convaincre que l'obscurité c'est la lumière, que le froid c'est le chaud, que le chômage technique c'est

l'activité. Les trois coupables sont montrés du doigt. La guerre en Ukraine : car nous ne pouvions imaginer que Poutine allait être perfide au point de réagir à nos sanctions par des contre-sanctions ! Le Covid : et l'on découvre qu'en cas d'épidémie nous ne surveillons plus nos centrales nucléaires ! Et le réchauffement climatique, qui jusqu'à présent avait pourtant laissé Macron de glace...

**Un changement de paradigme.** Tout cela est grotesque. Alors il est temps de regarder le panorama dans son ensemble. Et le constat devient dramatiquement simple. Pendant longtemps la communication des officines gouvernementales a réussi à présenter comme des cas particuliers

tous ces dysfonctionnements, et nous les avons supportés en courbant l'échine. Nous savions, par exemple, que notre armée, pourtant portée aux nues par un président/enfant tout fier de sa panoplie de généralissime, serait incapable de résister plus d'une semaine à un conflit de haute intensité, par manque de matériel, de munitions, de chars, d'hélicoptères, d'avions et de navires en état de marche ; mais nous étions loin de la guerre, donc peu concernés. Que si nous avons évité une catastrophe comme celle de Gênes, c'est par pure chance : nos ponts et viaducs sont dans un état aussi catastrophique qu'en Italie. Que nos services de santé, d'enseignement, mais combien d'autres (50 suicides par

an à l'Office national des Forêts !) ne sont capables de faire face aux pénuries quotidiennes (personnel, matériel, locaux, budgets : tout) que grâce aux sacrifices quotidiens de leurs agents. C'est d'ailleurs la pandémie qui a été le premier accroc dans ce tissu de promesses sans cesse différées, en nous montrant l'ineptie d'un gouvernement incapable de prévoyance et s'entêtant à fermer des lits d'hôpitaux en pleine crise sanitaire.

**Des crises qui concordent, avec des histoires absolument parallèles,** le même calendrier, qui éclatent au même moment : autant de symptômes d'une crise systémique générale. Et qui ne date pas d'hier. Il faut remonter aux années



CAPTURE D'ÉCRAN BFMTV TWITTER.

### Sur le mur de Jean Chouan

ADIEU ELIZABETH, LE MONDE VOUS PLEURE, MAIS SE REJOUIT AUSSI DE LA CONTINUITÉ DU RÉGNE : LA REINE EST MORTÈ, VIVE LE ROI. TOUS NOS VŒUX À CHARLES III !



TIENS AU FAIT, UNE PETITE COMPARAISON : COUT TOTAL DE LA DERNIÈRE ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE EN FRANCE : 115 MILLIONS D'EUROS. COUT DE L'ÉLECTION DE CHARLES III, ZÉRO LIVRE !



EH BEN, AU PRIX QU'IL NOUS CÔTÈ, NOTRE PRÉSIDENT DEVRAIT FAIRE UN PEU PLUS D'EFFORTS POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FRANÇAIS...



... OU ALORS, PUISQUE C'EST LA « FIN DE L'ABONDANCE », IL SERAIT PEUT-ÊTRE TEMPS DE CHANGER DE RÉGIME ?





1980 pour en trouver la racine (formalisée par la signature en 1986 de l'Acte unique de la CEE). À cette date, les classes dirigeantes politiques et économiques ont décidé d'une nouvelle finalité, d'un nouveau paradigme dans la gestion de nos sociétés. Il n'était plus question de gérer un pays pour permettre à ses citoyens de mener une vie décente, mais de considérer cette gestion en termes de rendements financiers. Tout devait rapporter le plus possible (d'argent) à la classe dirigeante, au moindre coût possible, dans les meilleurs délais. Finie la prospective, finis les travaux d'entretien des infrastructures, finis les Sécurité Sociale et autres protections des chômeurs et des pauvres, finie la qualité dans l'enseignement public et l'administration en général, finis les efforts pour les transports, l'énergie, l'armée, la santé, la recherche, la diplomatie, tous ces domaines qui ne rapportent rien. Pour le reste: « On verra plus tard ». Eh bien! plus tard, ça y est, nous y sommes.

Alors, fin de l'abondance? Non, pire: épuisement des possibilités de confiscation et de gaspillage par nos classes dirigeantes. ■

FRANÇOIS GERLOTTO.

(1). Fondation pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques.

## La vérité sur notre Défense nationale

**Les récentes auditions des hauts responsables militaires français par l'Assemblée nationale ont confirmé que notre défense a été scandaleusement négligée ces dernières années.**

Auditionnés par la commission de la Défense et des Forces armées de l'Assemblée nationale, en juillet 2022, les chefs d'état-major ont exposé les réalisations, mais aussi les insuffisances de nos Armées, y compris celles de la Loi de programmation militaire censée assurer la remise à niveau de nos forces. Si l'ouverture du conflit ukrainien a validé les choix retenus, elle a mis en lumière trois problèmes:

- Un effort urgent à accomplir en matière de lutte sol-air, de drones, de feux dans la profondeur, de systèmes d'information et de communication, de renseignement et de franchissement.

- Un format qui diminuera pendant plusieurs années. L'Armée de l'air n'a que 195 avions de chasse contre 750 il y a 36 ans, alors qu'un plancher de 225 serait un minimum (ne serait-ce que pour conserver une réserve d'appareils afin d'assurer la mission nucléaire), et ferme une base aérienne tous les ans. La Marine n'a jamais été aussi réduite depuis 1945, et le nombre de bâtiments conti-



SNLE - © MARINE NATIONALE

Sous-marin nucléaire d'attaque français.

nuera de baisser. Compte tenu des périodes d'entretien et des rythmes de construction, elle ne disposera que de 4 sous-marins nucléaires d'attaque dans les deux prochaines années.

- Des stocks de munitions et de pièces de rechange au plus bas, et de longs délais de fabrication. Le chef d'état-major de la Marine a demandé qu'on lui donne au moins les moyens de combattre avec les bâtiments existants.

Les chefs d'état-major se sont félicités de la tenue de la trajectoire budgétaire, mais ont unanimement plaidé pour sa révision à la hausse. Remplacer des blindés de quarante ans par des matériels modernes adaptés au combat collaboratif est certes

nécessaire, mais ne suffira pas. Il faudra trancher sur les successeurs du Charles-de-Gaulle et les frégates qui devront les escorter, lancer le Système de combat aérien du futur avec ou sans l'Allemagne, remplacer le char Leclerc qui ne durera pas au-delà de 2035 alors que son homologue allemand a encore de belles années devant lui, retrouver un niveau quantitatif correct pour les équipements. Jusqu'ici, le ministre a surtout évoqué l'accélération des commandes déjà programmées.

Les questions des parlementaires n'ont pas éludé ces sujets. À noter que le représentant du groupe LFI a déclaré que son groupe était plutôt favorable à la conscription et n'a pas manifesté un antimilitarisme particulier. Les députés se sont montrés préoccupés par la zone indopacifique, sur laquelle *Royaliste* ne cesse d'attirer l'attention, mais les réponses des chefs militaires ont été évasives.

Le président de la République doit parler prochainement. Pour annoncer des rustines nous permettant d'être les supplétifs de l'Otan ou un véritable renouveau de notre défense? Les parlementaires ont toute l'information en main. À eux et à nous, citoyens, de veiller. ■

ÉRIC CÉZEMBRE.

### L'Écho du net

■ **EDF.** – En juillet, la Cour des comptes a publié un rapport intitulé *Organisation des marchés de l'électricité*. Ce même mois, le gouvernement annonçait sa décision de renationaliser EDF. S'appuyant sur ce rapport, Jean-Claude Werrebrouck (1) analyse la nécessité de renationaliser aussi la commercialisation de l'électricité: l'électricité doit être « un bien commun accessible à tous », « il n'est pas une marchandise et se trouve hors commerce ». Ce principe fondateur conduisait en 1946 à mettre en place des règles de production, d'organisation et de tarification spécifiques.

Au milieu des années 2000, la libéralisation de la commercialisation exigée par Bruxelles va laisser « au marché le soin de fixer des prix de gros et de détail de l'électricité pour donner des

*signaux révélateurs des situations de tensions entre offre et demande et inciter ainsi à optimiser les décisions d'investissement et de production d'acteurs désormais en situation de pleine concurrence* ». Sauf que ces derniers ne sont que des courtiers qui « vont devenir agents parasites à l'intérieur du dispositif appelé Arenh (Accès régulé à l'électricité nucléaire historique). Ce dispositif lui-même très réglementé donnera aux fournisseurs alternatifs un accès à 25 % de la production nucléaire, et ce à des prix inférieurs aux coûts complets EDF. Ce dispositif est ce qu'on appelle "l'accès à la rente nucléaire": on redistribue la compétitivité du nucléaire à des concurrents et on va même au-delà puisque la Cour des comptes, au travers de modèles de calculs complexes, reconnaît que le prix de l'Arenh n'intègre pas le coût en développement du parc nucléaire ».

Cela va avoir comme conséquence première l'apparition d'une « gigantesque bureaucratie »: en effet « si EDF, sans bureaucratie excessive dans sa gestion rationnelle, devait simplement être surveillée par la puissance publique, il faudra maintenant passer au stade de la régulation bureaucratique d'un ensemble beaucoup plus vaste, peuplé de 250 fonctionnaires travaillant quotidiennement avec des centaines d'autres fonctionnaires notamment bruxellois et des acteurs de marché très éloignés de la réalité industrielle ».

Plus grave, quinze ans après cette « dérégulation », le bilan est catastrophique avec notamment « l'arrêt complet du programme nucléaire français accompagné d'une diminution générale des capacités industrielles du pays. Le "faire" s'externalise y compris pour l'énorme parc en activité, le "savoir-faire" qui en découle

*disparaît progressivement, et le "savoir" finit lui-même par s'évaporer car il n'y a plus à développer les capacités de recherche et de développement. Nous avons là la disparition tragique d'une compétence qu'on ne peut que difficilement reconstruire et qui explique que même le parc existant ne peut plus être correctement entretenu ».*

Alors que les conséquences du conflit russo-ukrainien soulignent que « l'idéologie économiste de la commission bruxelloise n'a pu intégrer que le très rationnel prix fixé sur les coûts marginaux qui n'a de sens que dans la seule théorie économique, elle-même construite sur une axiomatique excluant les États », tragique est bien le mot qui convient.

LOÏC DE BENTZMANN.

(1) <http://www.lacrisedesannees2010.com/2022/07/ce-que-pourrait-etre-une-nationalisation-d-edf.html>

# Rentrée sociale à haut risque

La rentrée sociale sera-t-elle chaude ? Tous les ingrédients sont réunis pour qu'il en soit ainsi. Tout dépendra cependant du rapport de force qui s'établira entre les travailleurs et leurs syndicats.

**H**ausse des prix, crise énergétique, réformes des retraites et de l'assurance chômage, services publics au bord de l'asphyxie... les sujets de mécontentements ne manquent pas. Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, a annoncé deux journées de grèves et de manifestations en septembre: la première, le 22, dans le secteur de la santé, la seconde, interprofessionnelle, le 29, pour l'augmentation des salaires. La même confédération a signé en juillet un texte commun aux syndicats « révolutionnaires » (aux côtés de Sud-Solidaires et de la FSU), à plusieurs partis de gauche et d'extrême gauche, dont la France insoumise et le Parti socialiste, et à des ONG, comme Attac, pour une mobilisation à la mi-octobre.

Tous les syndicats ne sont pas sur la même longueur d'ondes. Des délégations des huit organisations de salariés que compte notre pays se sont rencontrées, en juin et en juillet, pour envisager la situation après le cycle électoral du printemps. Si la CGT-FO, Sud-Solidaires et la FSU sont partants pour rejoindre la CGT, il n'en est pas de même des quatre autres. Laurent Berger, n° 1 de la CFDT, a été on ne peut plus clair début septembre: « *Qui va*



Le secrétaire général de la CGT, Philippe Martinez. À la recherche d'une forte mobilisation sur la question des salaires.

WIKIPEDIA PHOTO : MISTER-NK42.

*faire croire que c'est parce que vous allez manifester tous ensemble à Paris que cela va régler la question [des salaires] ? C'est entreprise par entreprise, branche professionnelle par branche professionnelle qu'il faut agir ».* Soulignons, au passage, que le leader du premier syndicat de France méconnaît son histoire sociale: en 1936 et en 1968, c'est par la mobilisation que les salariés ont conquis à l'échelon national les avancées qu'ils n'avaient pas obtenues par les négociations locales... Il est une autre leçon de l'histoire à retenir: ce sont rarement les syndicats qui sont à l'origine des grandes victoires sociales, mais le plus

souvent un mouvement spontané que les organisations de travailleurs finissent par rejoindre, soit pour l'encadrer et le faire échouer, soit pour s'en approprier la réussite.

Il est significatif que la loi sur le pouvoir d'achat n'ait suscité de leur part que des réactions indignées. Il faut dire qu'en la faisant adopter, en plein mois d'août, alors que les regards étaient tournés vers la canicule et les incendies de forêt, le gouvernement jouait sur du velours. Mais quand même: comment un syndicat digne de ce nom peut-il accepter ce nouveau coin enfoncé dans notre modèle social sans bouger? Deux mesures de ce texte il-

lustrent à quel point le gouvernement se moque du monde: la « prime du pouvoir d'achat » qui permet aux entreprises de verser 3 000, voire 6 000 euros, à chaque salarié payé en dessous d'1,3 Smic en 2022, et l'augmentation des tickets-restaurants rendus utilisables pour tous les produits alimentaires. Dans l'absolu, c'est toujours ça de pris pour un ménage qui a du mal à boucler ses fins de mois, mais il s'agit, pour la première, d'une mesure éphémère, alors qu'une augmentation de salaire est pérenne, et pour la seconde d'une aumône. Soulignons, que ces augmentations du pouvoir d'achat – exonérées de cotisations sociales – seront *ipso facto* en partie financées par la Sécurité sociale.

Et pendant ce temps, les dividendes explosent; durant les années 1980, en France, la part de la valeur ajoutée versée aux salariés a diminué de 10 points au profit des actionnaires. Seule une nouvelle répartition de la richesse produite permettra de sortir de la situation sociale explosive dans laquelle nous nous trouvons. S'ils ne veulent pas être débordés par un mouvement semblable à celui des Gilets jaunes, les syndicats doivent entendre la grogne qui monte. ■

NICOLAS PALUMBO.

## La quinzaine sociale

■ **Pavé dans la mare.** – Alors que le gouvernement s'apprête une nouvelle fois à réformer l'assurance chômage au prétexte que les chômeurs sont des fainéants qui profitent du généreux système d'indemnisation, la Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques du ministère du travail (Dares) vient de jeter un pavé dans la mare. Une étude réalisée en 2019, dont les résultats viennent d'être publiés, révèle, en effet, que les difficultés de recrutement auxquelles sont confrontées les entreprises du secteur privé sont davantage liées à de mauvaises conditions de travail qu'au manque de motivation des demandeurs d'emploi et, *a fortiori*, à la pénurie de personnel quali-

fié comme le prétendent 91 % des entreprises.

■ **CQFD.** – Parmi les secteurs qui éprouvent le plus de difficultés de recrutement: l'industrie (70 000 emplois n'y seraient pas pourvus, selon Laurent Lescure, ministre chargé du dossier), la construction et les transports (avec respectivement 61 et 78 % des entreprises qui seraient concernées, selon le point de conjoncture mensuel de la Banque de France publié fin août), ainsi que les métiers du soin et du social (dans le classement de Pôle Emploi, les aides à domicile et aides ménagères figurent au deuxième rang des métiers les plus en tension, les infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices, à la neuvième place). Autant de métiers réputés pour leurs mauvaises conditions de travail.

■ **Quête de sens.** – Selon un sondage OpinionWay pour l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), 84 % des salariés considèrent que leur travail a du sens. 15 % pensent le contraire. Les moins de 35 ans, les cadres dirigeants et les catégories socio-professionnelles supérieures sont plus nombreux à estimer que leur travail est utile à la société, de qualité et conforme aux valeurs du salarié, qu'il permet de concilier vie personnelle et professionnelle, et favorise l'épanouissement de la personne.

■ **Conjoncture économique.** – Le taux de croissance du PIB français devrait être de l'ordre de 2,6 % en 2022, et plus ou moins atone en 2023... toutes choses égales par ailleurs, c'est-à-dire dans un

contexte économique mondial marqué par « plusieurs chocs exogènes » (sanitaire, géopolitique, climatique) et en supposant que la situation ne se dégradera pas. Telle est la conclusion du Point de conjoncture rendu par l'Insee le 7 septembre. Ce résultat, inférieur aux prévisions du début d'année, peut être considéré comme honorable: il s'explique par une « relative résistance de l'activité française, en particulier dans les services ». L'Institut de la statistique se montre plus réservé pour la fin de l'année: la croissance – tirée par la consommation des ménages et les aides de l'État, mais ralentie par la frilosité des entreprises – pourrait « marquer le pas » au dernier trimestre du fait de la hausse des taux d'intérêt et des craintes liées aux approvisionnements énergétiques.. N. P.



# Iquioussen : les ratés d'une expulsion

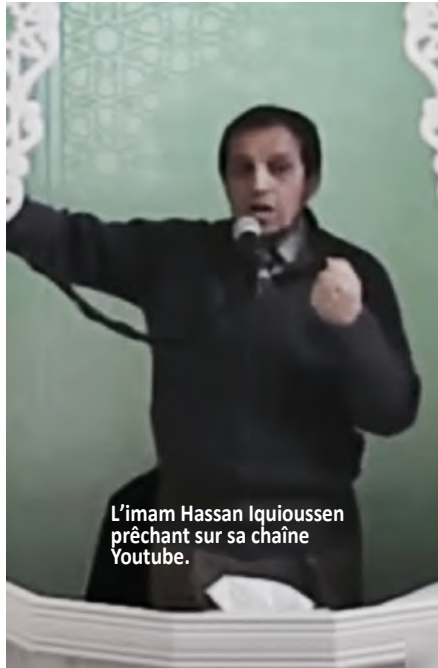
Gérald Darmanin a voulu faire un exemple de l'expulsion de l'imam Hassan Iquioussen, proche des Frères musulmans, en soutenant qu'elle avait été rendue possible par les nouvelles dispositions de la loi « séparatisme ». Politiques et médias se sont beaucoup agités sur cette affaire banale que le juge administratif n'a pas tranchée sur le fond.

L'imam Iquioussen, établi dans le département du Nord, constituait une belle cible pour le ministre de l'Intérieur : ses prêches enflammés comportaient parfois des propos antisémites et théorisaient l'infériorité de la femme et sa soumission à l'homme. Sa remise en cause des attentats terroristes sur le sol français lui valait par ailleurs d'être fiché S depuis 18 mois. Gérald Darmanin a cru utile de soutenir que son expulsion avait été rendue possible grâce à l'application de la loi du 24 août 2021 confortant le respect des principes de la République (dite « loi séparatisme »). Il s'était d'ailleurs vanté, lors des débats parlementaires, en soutenant que ce texte allait favoriser l'expulsion des imams islamistes. L'occasion était trop belle : cette expulsion allait permettre de passer aux travaux pratiques et constituait un cas d'école...

**Revenons aux faits.** Le préfet du Nord entamait une procédure d'expulsion le 3 mai 2022, le 22 juin la Comex (Commission d'expulsion) émettait un avis favorable. Le 29 juillet, le ministre de l'Intérieur signait l'arrêté d'expulsion. Le 5 août, le juge des référés du Tribunal administratif de Paris suspendait l'exécution de cet arrêté. Le 30 août, le juge des référés du Conseil d'État infirmait la décision dudit tribunal et ne suspendait plus cette expulsion. L'imam disparaissait alors dans la nature.

L'examen de l'arrêté d'expulsion montre qu'il ne s'appuie nullement sur la « loi séparatisme », mais sur les articles L 631-3 et L 632-1 du Ceseda (Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile). Ces textes remontent à une loi de 2004. Il s'agit donc d'un « coup de com' » du ministre de l'Intérieur. Cela n'a pas empêché l'Agence France Presse de soutenir, le 29 juillet, dans une dépêche, que « l'expulsion d'Iquioussen n'était pas possible avant la loi contre le séparatisme, étant père de cinq enfants majeurs », information immédiatement relayée par Libé et la Voix du Nord...

Un docteur en droit public, Driss Aït Youssef, n'hésitait pas non plus à déclarer, le 30 juillet, sur BFM TV, que « la "loi séparatisme" permet d'expulser un individu qui est né sur le territoire de la République » puis le lendemain précisait que « c'était la position du gouvernement », mais pas la sienne, se rendant compte de son erreur. Ces commentaires relevaient de la pure fantaisie et ne correspondaient nullement au cadre juridique de cette expulsion.



## L'examen de l'arrêté d'expulsion montre qu'il ne s'appuie nullement sur la « loi séparatisme ».

En réalité, selon Emmanuel Tawil, maître de conférences spécialiste du droit des cultes, « la "loi séparatisme" a modifié l'article L 631-3 du Ceseda à la marge pour intégrer la polygamie et la protection des conjoints et des mineurs comme motifs permettant l'expulsion ». Ce que confirme Patrick Berdugo pour qui la « loi séparatisme » « n'a apporté strictement rien de nouveau au droit des expulsions » hors les cas susmentionnés. Cet avis est partagé par Serge Slama, professeur de droit public à l'université de Grenoble-Alpes : « Pour l'essentiel, cette possibilité d'expulser un étranger en raison de discours de haine provient de la loi Sarkozy de novembre 2003. Il y a eu des évolutions depuis mais ce n'est pas l'apport de la "loi séparatisme" ». Il précisait que le Conseil constitutionnel avait annulé l'article 26 de la « loi séparatisme » qui permettait aux préfets de retirer un titre de séjour à l'étranger ayant « manifesté un rejet des principes de la République » qui aurait pu trouver à s'appliquer dans cette affaire.

En 2018 par exemple, l'imam salafiste marseillais El Hadi Douadi s'était vu notifier un arrêté d'expulsion pris par le ministre de l'Intérieur en raison de ses prêches et avait été renvoyé en Algérie, plusieurs années avant la « loi sépara-

tisme ». En mai 2022, un autre imam, Ahamanda Mmadi, était expulsé vers les Comores pour le même motif sans aucune référence à cette loi non plus.

**À cette erreur de Gérald Darmanin s'ajoute un imbroglio judiciaire.** Le 5 août, le tribunal administratif de Paris suspendait l'exécution de l'arrêté au motif que l'expulsion de l'intéressé portait une « atteinte grave et disproportionnée » à son « droit à une vie familiale normale ». Ce motif était balayé par le Conseil d'État le 30 août, qui soulignait que les enfants de l'imam « sont majeurs et ne dépendent plus de leur père et que son épouse, qui est également de nationalité marocaine, ne se trouve pas dans l'impossibilité de se déplacer au Maroc et de l'y rejoindre le cas échéant ». À ce jour, le juge administratif n'a pas statué sur la légalité de cet arrêté, c'est-à-dire sur le fond du dossier.

Mais ce n'est pas tout. Après l'imbroglio judiciaire, une crise diplomatique s'annonce avec le Maroc. En effet, le Maroc a suspendu le « laisser passer consulaire » qu'il avait délivré le 1<sup>er</sup> août à l'imam afin de permettre son expulsion par la France vers ce pays « parce qu'il n'y avait pas eu de concertation avec les autorités marocaines », selon l'ambassade, au lendemain de la décision du Conseil d'État ouvrant droit à cette expulsion. Il semblerait que la décision de la France de réduire de moitié les visas octroyés aux Marocains en septembre 2021, explique en grande partie les réserves des autorités marocaines à répondre favorablement à la demande française.

**La médiatisation excessive de cette expulsion** par Gérald Darmanin n'est pas sans conséquences politiques. L'extrême gauche, notamment LFI, affiche son soutien à Hassan Iquioussen sans se préoccuper de son discours authentiquement sexiste, et préfère s'attaquer aux barbecues. L'extrême droite juge que le ministre de l'Intérieur n'expulse pas assez d'imams islamistes... Rien de nouveau donc. Plus sérieusement, l'incohérence des arbitrages de la justice administrative est révélatrice de la fragilité de la législation applicable à cette matière, dont la responsabilité ne peut être attribuée au seul gouvernement, mais retombe sur le législateur en général qui empile, depuis plusieurs décennies, des textes de circonstance pour répondre aux exigences du moment, sans ligne directrice, en laissant ainsi une totale latitude au juge. ■

JACQUES DUCONSEIL.

## « *Hasta la vista, Baby!* »

Boris Johnson a dérouter par sa gestion du pouvoir, mais peut-être aussi ouvert quelques pistes précieuses pour l'avenir. À Liz Truss, qui lui succède, de s'en inspirer.

« **H**asta la vista, Baby! ». Ces dernières paroles, prononcées le 7 juillet devant les députés britanniques, sont révélatrices d'un homme à qui sa désinvolture a coûté fort cher. Il y a toujours eu un côté potache chez Boris Johnson, aussi bien chez l'étudiant que chez le journaliste, le maire, le brexitier ou le Premier ministre, une capacité à mentir comme un arracheur de dents peu commune. Finalement, seul le résultat compte. L'homme peut se montrer acharné, refusant de céder jusqu'aux limites du possible. Il a fallu la démission de 53 ministres ou secrétaires d'État, le 5 juillet 2022, pour qu'il annonce son départ, refusant de se retirer jusqu'à la désignation de son successeur. Ni les révélations sur le « *Partygate* », ni le controversé projet de déportation des immigrés clandestins vers le Rwanda, ni les revers électoraux du parti conservateur aux élections locales n'ont pu le convaincre de partir. Et il s'est avéré un chef de gouvernement par intérim



La nouvelle Premier ministre britannique Liz Truss. Lors de son premier discours le 6 septembre, elle a clairement annoncé ses intentions.

WIKIPÉDIA. PHOTO: PRIME MINISTER'S OFFICE

bien peu actif face à la crise inflationniste et énergétique dont on redoute l'ampleur des conséquences pour les sujets britanniques dans les mois à venir.

Pourtant, on ne peut pas réduire son action à ces faits. Boris Johnson est l'homme qui a fait respecter par l'Union européenne la volonté exprimée par le peuple britannique. Il a réalisé la sortie du Royaume-Uni de l'UE, contribué à la mise en place de nouvelles relations entre ces deux entités, négocié un statut particulier pour Gibraltar et accepté la mise en place d'une frontière commerciale entre l'Irlande du Nord et la Grande-Bretagne, même

si son application s'est avérée des plus problématiques, le mot est faible. Johnson a menti? C'est certes condamnable, mais est-ce louable d'encourager comme l'a fait le Parlement européen le sécessionnisme écossais? Est-ce louable de faire campagne sur la peur du chaos? Les européistes ont-ils seulement réfléchi à ce qu'exprimait le vote britannique en 2016? Boris Johnson a toujours été respectueux du droit politique, même lorsqu'il lui était défavorable. Il a réaffirmé la présence britannique dans le Pacifique face à la Chine et manifesté une opposition résolue à l'agression russe en Ukraine, et pas seulement en paroles.

Enfin, il a tenté de bousculer l'antiétatisme en matière économique (né avec l'ère Thatcher), s'est attaqué à la vétusté de certaines infrastructures et a soutenu les entreprises clés pour l'avenir de l'économie britannique. Trop peu, trop tard, sans doute. Il a fait quand même sauter quelques dogmes.

L'arrivée de Liz Truss au 10 Downing Street, est celle d'une militante chevronnée, au parcours un peu sinueux, ministre depuis David Cameron et grande admiratrice de Margaret Thatcher. Elle semble incarner un conservatisme plus traditionnel, axé sur la baisse drastique des impôts et un laisser-faire économique, bien peu adapté à la situation actuelle. ■

MARC SÉVRIEN.

### Les faits majeurs

■ **Chili** – Pari perdu pour le président Gabriel Boric, porté au pouvoir en 2021 par une alliance des gauches. Les électeurs ont rejeté le 4 septembre par référendum (62 % de « non ») son projet de nouvelle Constitution qui visait à tourner définitivement la page de l'ère Pinochet. La consécration politique ne s'est pas fait attendre... Le président a ouvert son gouvernement aux conservateurs...

■ **Italie** – Pour les élections générales du 25 septembre, les sondages donnent 21-22 % des intentions de vote à la coalition de centre gauche menée par le Parti démocrate. Le mouvement postfasciste *Fratelli d'Italia* de Georgia Meloni est crédité de 24-25 %, susceptible donc d'obtenir la majorité parlementaire en s'alliant avec les principaux partis de droite.

■ **Kenya** – En dépit d'accusations de fraude, alléguées par son rival défait Raila Odinga, ancien Premier ministre libéral, William Ruto sera bien le 5<sup>e</sup> président de la République. La Cour suprême a entériné, le 5 septembre, les résultats du scrutin tenu au début du mois d'août. Ruto prêterait serment cette semaine. Ses premiers défis consisteront à trouver une majorité au Parlement et à rassembler un peuple que le processus électoral a profondément divisé.

■ **Sri Lanka** – Lourdemment endetté, l'État se place sous la tutelle du FMI pour obtenir une aide de près de 3 milliards de dollars.

CAZIMIR MAZET.

### Voix étrangères

■ **Henry Kissinger**. - Cent ans le 27 mai prochain, il est revenu sur le devant de la scène, cet été, en mettant en garde Américains et Européens sur le danger de guerre avec la Russie et la Chine « *sur des enjeux que nous avons créés en partie et dont nous n'avons aucune idée de la façon dont les problèmes vont se terminer et de ce qu'ils sont censés devenir* ». Dans un long entretien au quotidien américain *The Wall Street Journal* publié le 13 août, il conseille de « *ne pas attiser les tensions, garder les options ouvertes, ce qui suppose un objectif clair et déterminé (a purpose)* ». Autant de reproches à la conduite actuelle des dirigeants occidentaux qui, selon lui, manquent de vision stratégique.

Il avait précédemment accordé un long entretien à l'hebdomadaire allemand *der Spiegel* publié le 15 juillet, où il lui avait fallu se défendre contre l'interprétation de

ses propos en mai à Davos. Accusé d'avoir prôné un cessez-le-feu sur des lignes de front où la Russie occuperait environ 20 % du territoire ukrainien, il a fermement nié suggérer un abandon par Kyiv des terres concernées. Le correspondant du *Spiegel* s'était étonné de voir le chancelier Konrad Adenauer donné en modèle par l'ancien secrétaire d'État américain dans son dernier ouvrage paru au début de l'été: *Leadership*, où il trace le portrait de six hommes d'État qualifiés de stratèges: Adenauer, de Gaulle, Nixon, Sadate, Lee Kuan Yew et Margaret Thatcher. Ils seraient, selon lui, les équivalents, pour la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, de ce que furent Metternich et Castlereagh, pour la première moitié du XIX<sup>e</sup>: des champions de l'équilibre du monde dont ils avaient conçu une claire vision avant de parvenir aux affaires et avaient su magistralement présider à sa mise en œuvre. Kissinger ne s'est jamais écarté de sa thèse de doctorat de science

politique consacrée au Congrès de Vienne, soutenue à l'université de Harvard en 1954, ni d'ailleurs de ses réflexions sur l'équilibre nucléaire de 1957 (dont P. Boutang avait été le découvreur à *la Nation française*). Le Cincinnatus du Connecticut explique que jamais les enjeux n'ont été aussi élevés du fait du développement inédit des technologies de pointe, qui risque d'échapper à tout contrôle.

Méditant sur le choix fait par Adenauer, Kissinger dit avoir changé d'avis sur la « *finlandisation* » de l'Ukraine. L'Ukraine pourrait, en attendant un règlement définitif qui rétablirait son unité, ne fonctionner qu'avec sa partie libre qui, comme la RFA en 1954, pourrait alors sans scrupule rejoindre l'Otan. Quant à la Chine, Kissinger appelle Biden au respect intangible du *statu quo* fondé sur le communiqué de Shanghai du 25 février 1972, historiquement son chef-d'œuvre, qui avait selon lui résolu la question de Taïwan.

Y. L. M.



**Le groupe des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) pourrait devenir Abrics si l'Algérie les rejoint, ce qui marquerait un retour à une diplomatie algérienne mondialisée, réminiscence du sommet d'Alger de 1974 sur le Nouvel Ordre économique international (NOEI) à la suite de la crise du pétrole.**

# Algérie-puissance

PAR YVES LA MARCK

**L**es Brics ne sont pas un simple regroupement de pays émergents. Ce sont ceux qui par la taille sont en capacité de peser mondialement. Aujourd'hui l'Algérie songe à revenir sur la scène internationale. Si ce n'est pas là qu'un propos de circonstance, lié à la crise conjoncturelle de l'énergie, cela pourrait marquer un nouveau départ diplomatique mais aussi un changement de regard sur la France et le Maghreb.

Peut-on de ce côté de la Méditerranée regarder l'Algérie objectivement comme n'importe quel pays étranger? Le regard est biaisé: « *homme malade du Maghreb* », l'Algérie sans la France ne pouvait être qu'en faillite, en décomposition, en état permanent de guerre civile, bref constituer un risque existentiel. Et réciproquement.

Or les Français étaient de plus en plus seuls. Pendant de nombreuses années, les institutions européennes, le marché commun, la CEE puis l'UE ont paru être des faux nez de Paris dans sa relation à Alger. Bien que l'Algérie ait accompli en 1962 le premier des Brexit – puisque l'Algérie en était membre au sein de la France depuis 1958 –, ce n'est pas avant 2005 qu'un accord direct entre Bruxelles et Alger a pu être mis en œuvre indépendamment de la relation bilatérale franco-algérienne.

Hors de l'UE, l'objectivation amène aussi à regarder au-delà de 1830. Il n'y a pas à s'étonner de l'intérêt nouveau porté à la Turquie et par la Turquie en Algérie. La régence d'Alger depuis 1516 sous domination ottomane ne donne certes pas plus de raisons aux Algériens d'aimer les Turcs, mais leur permet de prendre du recul, à partir de quoi on peut rebondir.

**Partenariat renouvelé.** Le déplacement d'Emmanuel Macron à Alger et Oran (du 25 au 28 août) marque un début de maturation de l'approche de l'Élysée, livré à d'incessants tâtonnements durant son premier mandat. Il n'a pas donné l'impression de visiter l'Algérie française, l'Algérie des soixante ans d'indépendance. Si ses dirigeants actuels sont plus que sexagénaires, l'Algérie a 29 ans, âge moyen de ses 45 millions de citoyens. La France elle-même n'a pas 60 ans (même si 27 % de sa population est dans cette situation contre 9 % en Algérie). L'âge moyen des 68 millions de Français n'est que de 42 ans.

L'Algérie visitée par Macron est certes la puissance gazière. Les recettes d'exportation de l'Algérie sont passées de 20 milliards de dollars en 2020 à 35 en 2021, et dépasseront 50 en 2022. Mario Draghi, le



Le président algérien Abdelmadjid Tebboune. Les relations avec la France semblent relancées.

WIKIPEDIA PHOTO: QUIRINALE.IT

président du Conseil italien, l'avait précédé à deux reprises, le 11 avril et le 18 juillet. L'*Eni* (Société nationale italienne des hydrocarbures), le plus ancien partenaire de l'Algérie, investira dans de nouveaux champs en association avec la Sonatrach. Le principal gazoduc en activité vers l'Europe relie le Sahara à la botte avec un crochet par la Tunisie. Sous-utilisé (18 milliards de m<sup>3</sup>), il peut être doublé. Un autre gazoduc est coupé depuis 2021 car, fournissant l'Espagne, il traverse le Maroc avec lequel les relations sont désormais rompues. Reste le gazoduc qui débouche à Almería en Espagne en passant sous la Méditerranée et dont la capacité de 8 milliards de m<sup>3</sup> peut être doublée à terme.

**L'histoire de l'Algérie ne commence pas en 1830. Elle ne finit pas en 1962.**

**Partenariat stratégique.** Après avoir vilipendé le régime politico-militaire algérien, Emmanuel Macron a obtenu durant sa visite, pour la première fois depuis 1962, une réunion au niveau des chefs d'État, des ministres de la Défense, des chefs d'état-major généraux et des chefs du renseignement: un authentique conseil de défense franco-algérien. C'est un développement capital: les Algériens ont le sentiment d'être reconnus d'égal à égal par leurs homologues français dans le domaine sécuritaire, non par des accords opaques au coup

par coup, mais des rencontres médiatisées et inscrites dans la durée. Paris s'est bien gardé de faire pression sur les Algériens pour agir, comme ces derniers l'imaginent toujours, en supplétifs de l'armée française d'Afrique pour faire la loi au Sahel. À partir de cette reconnaissance, l'échange de vues peut commencer sur un pied de stricte non-ingérence. Elle rend également moins prégnante car moins « utile », toute instrumentalisation de ladite « rente mémorielle », qui n'était là le plus souvent que pour dissimuler un complexe d'infériorité.

Plus sûre d'elle-même, confortée par le retour de son rôle stratégique international, l'Algérie inquiète ses voisins, pour tout dire: le Maroc. Rabat a engrangé, ces dernières années, des avancées diplomatiques majeures dues à l'affaiblissement de l'Algérie à la fin de l'ère Bouteflika et au Hirak: retour dans l'Union africaine, reconnaissance par Trump, Israël, les alliés arabes, des accords d'Abraham et, finalement, par le Premier ministre espagnol Sanchez, de son autorité sur le Sahara occidental. D'abord vécus dans l'euphorie, ces succès se sont transformés en vulnérabilités au fur et à mesure du rétablissement du pouvoir algérien, du renforcement de son armée et de son économie. Le balancier penche à nouveau en faveur d'Alger. La Tunisie est de plus en plus en phase. Les frontières ont été rouvertes le 15 juillet. Le président Kaïs Saïed a accueilli le président de la RASD (République sahraouie) pour un sommet afro-japonais (Ticad) à Tunis le 27 août, déclenchant une crise avec Rabat.

La guerre est-elle inéluctable? Un site algérien, après la visite du chef d'état-major israélien à Rabat (18 au 20 juillet), fantasmat sur une bataille des sables avec Tshahal dans le désert Sahraoui. En novembre, un exercice algéro-russe baptisé « bouclier du désert » sera conduit dans la région frontalière de Béchar. Une Algérie internationalement confortée pourrait au contraire se croire suffisamment en position de force sans recourir aux armes. C'est le souhait de la nouvelle Administration américaine, qui n'est pas revenue sur la prise de position de Trump, mais qui tient à parler aux deux parties (le secrétaire d'État américain Blinken, le 30 mars, dans les deux capitales). Le sommet de la Ligue arabe, à Alger, le 1<sup>er</sup> novembre prochain, anniversaire du déclenchement de l'insurrection en 1954, sera un test important pour le « consensus arabe ». La diplomatie française sera mise au défi, le président Macron ayant annoncé qu'il comptait se rendre au Maroc et en Tunisie. ■



PIXABAY PHOTO: GERD ALTMANN

## Faire face au retour de l'inflation

Entretien avec Frédéric Farah.

Professeur d'économie, chroniqueur à *Marianne* et sur plusieurs chaînes de télévision, Frédéric Farah a récemment apporté deux importantes contributions à l'ouvrage publié sous la direction de Stavroula Kafallonitis, *Dette et politique*. Nous le remercions d'avoir bien voulu répondre, une nouvelle fois, à nos questions.

**Royaliste :** La France des Trente Glorieuses a vécu – et plutôt bien vécu – avec l'inflation...

**Frédéric Farah :** Dans l'histoire économique et sociale de la France, l'inflation a été l'un des moyens utilisés pour lisser le conflit social. Prenons un exemple. Après les grèves ouvrières de 1968, les accords de Grenelle ont permis une amélioration relative des salaires; il en est résulté un surcoût pour les entreprises, que le gouvernement a rendu supportable par la dévaluation du franc à l'été 1969. D'une manière plus générale, l'inflation avait un effet sur la répartition des richesses: une inflation modérée avantage les débiteurs et pénalise les créanciers.

La tolérance à l'égard de l'inflation s'explique aussi par des raisons démographiques puisque, dans un pays jeune, l'accès à la propriété se fait à un moindre coût alors que dans un pays vieillissant les personnes âgées qui ont de l'épargne font pression pour que le gouvernement empêche l'inflation.

**Il y a une quarantaine d'années, nous sommes entrés dans une période de désinflation. Comment et pourquoi ce changement a-t-il été opéré?**

C'est en fait l'histoire d'une France qui, progressivement, devient allemande.

Lorsque le Système monétaire européen (SME) est mis en place en 1979, il reste instable jusqu'en 1986 car il y a un conflit d'objectifs entre les pays qui participent au SME. En effet, lors du sommet du G7 à Tokyo en 1979, la plupart des grandes puissances industrielles désignent l'inflation comme principal danger et l'Allemagne est prête à s'engager dans la lutte contre l'inflation mais la France, et l'Italie restent attachées à une politique de croissance. Dans notre pays, qui élit François Mitterrand en 1981 et qui rejette par conséquent la politique d'austérité de Raymond Barre, tout le monde a encore en tête la formule de Georges Pompidou affirmant que l'inflation est préférable au chômage.

Comme vous le savez, après le « tournant de la rigueur » de mars 1983, la France va progressivement rejoindre la politique allemande de lutte contre l'inflation. Le gouvernement va mettre en place la désinflation compétitive, qui repose sur trois piliers: la modération salariale avec la désindexation des salaires et des prix, la recherche d'un franc fort et la modération de la dépense publique. La politique de franc fort est définitivement sanctuarisée après la dernière dévaluation, décidée par Jacques Chirac en 1986. S'ouvre alors la période de stabilisation du SME, de 1987

à 1993, puisque la France s'aligne sur les positions allemandes avec pour principe la défense de la parité mark-franc.

Le même conflit d'objectifs se reproduira en 1993 quand l'Allemagne relèvera ses taux d'intérêt à la suite de la réunification. Fallait-il suivre Berlin et sacrifier la croissance et l'emploi en relevant les taux d'intérêt? L'Italie refuse et sort du SME. La France suit l'Allemagne et notre pays connaît une violente crise.

**La démographie a aussi joué un rôle...**

Oui. La deuxième cause de la désinflation, c'est le vieillissement de la population, qui fait que la défense de l'épargne est prioritaire pour la population âgée. N'oublions pas non plus que les élites françaises ont encouragé la libre circulation des capitaux et que les marchés financiers ont pour fonction de recycler l'épargne à l'échelle mondiale.

Enfin, les élites françaises se convertissent aux thèses monétaristes en faveur aux États-Unis, où l'on affirme que la fonction de la monnaie n'est pas de favoriser l'activité économique parce que cela crée de l'inflation: il faut donc mettre à la tête des Banques centrales des dirigeants soucieux avant tout de la stabilité des prix.

C'est ainsi que nous sommes entrés dans une phase de faible croissance. Cette



situation convenait tout à fait à l'Allemagne, pays dominant, qui n'avait pas besoin de beaucoup de croissance en raison du vieillissement de sa population. Mais il faut bien voir que le chômage de masse a été beaucoup plus efficace contre l'inflation que les taux d'intérêt, car ce chômage érode la capacité de négociation des syndicats.

### Il y a donc croissance des inégalités ?

Oui. En devenant allemande, la France va modifier le conflit de répartition : entre 1982 et 1992, on assiste à un recul de dix points de la part des salaires dans la valeur ajoutée rapportée au PIB. Il y a un transfert de richesse des débiteurs vers les créanciers. Cela signifie que la France, à cette époque, décide de sacrifier l'équilibre interne, qui tournait autour de la croissance et du plein-emploi, à l'équilibre externe, qui tourne autour de la compétitivité et de la lutte contre l'inflation. À partir du moment où l'objectif principal est la lutte contre l'inflation, la croissance et l'emploi ne sont plus que les soldes de la politique anti-inflationniste. On inverse donc la maxime de Georges Pompidou que je citais plus haut : mieux vaut le chômage que l'inflation !

Par la suite, la France a parachevé ce sacrifice en acceptant le traité de Maastricht et l'union monétaire – ce qui signifiait que le plein-emploi n'était plus la préoccupation des autorités françaises, car le plein-emploi suppose que l'État dispose librement de sa monnaie et de son budget. Comme vous le savez, la France a ensuite accepté de se soumettre aux normes allemandes en matière budgétaire...

### Pourquoi la France n'a-t-elle pas basculé de la désinflation dans la déflation ?

Pour le comprendre, il faut préciser que la désinflation est un ralentissement de la hausse des prix alors que la déflation se manifeste par un recul des prix. La politique de désinflation compétitive n'a pas conduit à la déflation parce que l'État social a joué son rôle en assurant des transferts de revenus vers les catégories modestes...

### Nous sommes en train de changer d'époque puisque nous assistons depuis un an au retour de tensions inflationnistes. Pourquoi ?

Il faut d'abord rappeler que l'inflation se définit par une augmentation des prix à la consommation cumulée et auto-entretenu. Les économistes sont d'accord pour considérer que l'inflation est un problème quand elle atteint ou dépasse les 10 %. Ses causes sont multiples : elle peut résulter d'un décalage entre l'offre et la demande, des coûts des produits importés, des différences de productivité au sein des entreprises...

Depuis un an, nous observons simplement une augmentation des prix plus rapide que dans la phase antérieure. La



Frédéric Farah. Essayiste (dernier livre : *Fake State*) et économiste (prof prépa, enseignant Université Paris 1, chercheur affilié PHARE, Université Paris 1).

première cause de l'inflation actuelle est venue de la reprise économique après la pandémie, quand certains éléments de la production faisaient encore défaut – par exemple les semi-conducteurs – alors que la demande était forte. Il s'y est ajouté la politique de reconfinement de la Chine, qui a perturbé « l'atelier du monde ». Des épisodes climatiques sévères, au Canada par exemple, ont affecté l'économie agricole. À partir de février dernier, la guerre russo-ukrainienne a entraîné les fortes perturbations que nous connaissons sur les marchés agricoles et dans le domaine de l'énergie. De plus, quand le dollar s'apprécie et que l'euro se tasse, les matières premières importées qui sont payées en dollars coûtent plus cher. Il est donc certain que ce n'est pas la quantité de monnaie en circulation qui a créé les actuelles tensions inflationnistes !

**Les États-Unis sont prêts à casser la croissance mondiale pour vaincre l'inflation et la BCE montre, en augmentant ses taux d'intérêt, qu'elle est prête à casser l'inflation au prix d'une récession.**

### Quels sont les effets économiques et sociaux de cette inflation ?

Il y a des effets pour les entreprises, qui ont besoin de matières premières qui leur coûtent beaucoup plus cher. Elles peuvent répercuter ces prix sur les consommateurs, ou réduire leurs marges. Le problème est très difficile à résoudre pour certaines entreprises – par exemple les routiers. Il y a des effets pour les consommateurs qui

subissent la réduction de leur pouvoir d'achat – surtout les ménages modestes, qui ont beaucoup de dépenses contraintes (loyer, gaz, électricité...). Mais, du point de vue de l'État comme pour les entreprises et les particuliers, l'inflation a pour effet de lisser la dette – de la rendre plus facile à rembourser car les taux d'intérêt restent négatifs même si les Banques centrales les augmentent en ce moment.

### Le gouvernement a-t-il aujourd'hui les moyens nécessaires à la lutte contre l'inflation ?

Dans les années soixante-dix, les salaires étaient indexés sur les prix, les syndicats avaient un poids important et le taux de chômage était encore faible. Les gouvernements de cette époque disposaient de tous les leviers nécessaires pour agir : la Banque de France n'était pas indépendante et l'État décidait de sa politique budgétaire. Aujourd'hui, il ne dispose plus de ces moyens monétaires et budgétaires. C'est la Banque centrale européenne (BCE) qui doit agir, mais elle est confrontée à des situations fortement contrastées : en Estonie, le taux d'inflation est de 23 % alors qu'il est en France autour de 8 %. Il n'est pas possible de faire la même politique monétaire pour la France et pour l'Estonie !

Autre problème : la *Federal reserve* américaine (FED) agit et la BCE réagit. La FED doit faire face à une situation très différente de la nôtre. Jusqu'à une période récente, l'économie américaine était en surchauffe et les salariés ont pu négocier de fortes augmentations de salaires dans une ambiance marquée par la « Grande démission ». Les États-Unis sont prêts à casser la croissance mondiale pour vaincre l'inflation, et la BCE montre, en augmentant ses taux d'intérêt, qu'elle est prête à casser l'inflation au prix d'une récession. Tout banquier central sait que, quand il augmente d'un demi-point le taux d'intérêt, il alimente la machine à chômage ! Comme l'Union européenne n'a jamais été une zone de forte croissance, il va falloir subir les décisions de la FED : quand elle augmente ses taux d'intérêt, les capitaux affluent aux États-Unis et le dollar remonte et l'euro se déprécie – ce qui fait monter le coût de la facture énergétique. Ce qui signifie que la BCE n'a plus aucune munition. Tout ce qu'elle peut tenter d'empêcher, c'est une nouvelle crise des dettes souveraines.

Conclusion : les politiques économiques ne sont pas faites pour le plus grand nombre. Le gouvernement Borne combat moins l'inflation qu'il n'essaie de maintenir les orientations européennes de réduction de la dette et du déficit budgétaire tout en évitant, par diverses aides, l'explosion sociale. Les deux objectifs sont contradictoires mais nous savons bien qui, à la fin, sera sacrifié. ■

Propos recueillis par Bertrand Renouvin.

# Un concentré des obsessions écoféministes



Sandrine Rousseau.

WIKIPÉDIA - PHOTO : GREENBOX.

Les éditions du Seuil viennent de publier le manifeste de l'écoféminisme. Ses autrices, dont la députée Sandrine Rousseau, y exposent une grille de lecture historique d'une superficialité confondante.

Pourquoi le capitalisme et ses inégalités ? Les discriminations et le racisme ? Le réchauffement climatique et la destruction de la biodiversité ? L'argent-roi et l'indifférence au sort des faibles ? Adélaïde Bon (militante), Sandrine Roudaut (perspectiviste) et Sandrine Rousseau (économiste et femme politique) ont identifié la cause de tous les maux de la planète : l'homme blanc hétérosexuel. Le résultat de son comportement maléfique est l'androcène. Cet androcène ne se substitue pas à la notion plus admise d'anthropocène, ère géologique dans laquelle l'activité humaine est le vecteur d'un changement des écosystèmes. Aussi, l'androcène ne ferait que révéler « la structure sociale et culturelle » qui a conduit à l'anthropocène. Pour le dire autrement, si les

sociétés humaines sont destructrices de la nature et des êtres, c'est parce qu'elles ont été forgées par la masculinité occidentale hétéronormée. Mais pourquoi idéologiser jusqu'à la sexualité ? Parce que « le privé est politique. Nos corps sont politiques ».

Ainsi va l'écoféminisme. Il articule des évidences sur l'état du monde avec l'idéologie radicale-féministe pour proposer une explication accessible car simpliste, dangereuse car sophiste. Appartenant pile-poïl à la catégorie honnie par ces théoriciennes de choc, le rédacteur de ces lignes pourra bien sûr être accusé d'un criant parti-pris... C'est sans compter sur le talent du trio militant pour nourrir ses propres contradictions. Le développement des droits accordés aux femmes est présenté comme le résultat ex-

clusif de leur émancipation, sans creuser la question du contexte idéologique (influence de courants philosophiques ou religieux) ou des impératifs économiques. L'analyse gagnerait en profondeur mais mettrait nécessairement à mal ce qui est assené comme un dogme : la responsabilité des hommes – au sens biologique du terme – dans toutes les formes d'inégalités, de pollution et de déprédation. Dans une optique intersectionnelle, Bon, Roudaut et Rousseau amalgament toutes les minorités (sexuelles, ethniques, religieuses...), fantasmant leur solidarité face à l'opresseur commun. Mais le raccourci évite d'interroger les contradictions difficilement réductibles entre toutes ces victimes, notamment d'interroger la place de la femme ou le sort des homosexuels au sein des cultures non occidentales qu'exporte d'ailleurs partiellement l'immigration. Pas davantage de gêne aux entournures chez les autrices lorsqu'elles déplorent les femmes « détruites, à peine conçues » en Inde ou en Chine, même si l'homme occidental n'a pas grand-chose à y voir.

La démonstration ébauchée dans *Par-delà l'androcène* ne s'arrête (hélas !) pas là puisqu'elle entend nous éclairer, une fois posé le postulat central, sur la méthode de déconstruction de la civilisation des tyrans testostéronés. « Reconnaître le statut des communs » et « le sens de la solida-

rité » : certes, mais comment ? Favoriser la diversité et le multiculturalisme : n'est-ce pas déjà un phénomène largement accompli ? Plus original alors : s'inspirer de l'Afrique du Sud *postapartheid* pour créer une commission « Vérité et Réconciliation » sur le « génocide des sorcières » (*sic*) ou l'esclavage. Bon, Roudaut et Rousseau ne relèvent même pas que le processus transitionnel sud-africain reposait sur la nécessaire cohabitation d'acteurs vivants des événements, non sur de lointains descendants dont les crimes commis n'ont marqué ni l'âme ni la chair... Décidément peu soucieuses d'exactitude, elles érigent en modèle à suivre la « sororité », cette prétendue solidarité bienveillante entre femmes. Les querelles piccolines entre les différents courants féministes actuels en disent long sur ce qui sépare les abstractions militantes et la réalité factuelle.

Le bilan confusionniste, résultat de ce court manifeste « écoféministe », fruit de l'effort de trois autrices, laisse pantois. Il contribuera davantage à alimenter critiques et moqueries qu'à trouver une issue favorable aux combats pour l'environnement et l'égalité femmes-hommes. ■

CASIMIR MAZET.

► Adélaïde Bon, Sandrine Roudaut et Sandrine Rousseau, *Par-delà l'androcène*, Seuil, coll. « Libelle », 2022.

## Dans les revues

■ Socialisme pour les temps nouveaux. – Toujours attentifs aux revues qui s'efforcent de repenser la politique en vue des



actions à venir, nous avons lu avec intérêt les deux premiers numéros d'une publication qui ose reprendre un mot complètement dévalué : ce *socialisme* ne ressemblera pas à sa caricature de la fin du siècle dernier parce que le mouvement de l'histoire fait apparaître de nouveaux enjeux et

redonne une pleine actualité à la lutte des classes qu'on disait « dépassée ».

Signé, entre autres, par Denis Collin, Marie-Pierre Frondziak et Jacques Cotta, qui se sont exprimés dans *Royaliste*, le manifeste de la revue dit le sérieux de l'entreprise. Il faudrait pouvoir citer plusieurs contributions – dont celles de Frédéric Farah – mais il importe avant tout de relever la réflexion novatrice que publie Denis Collin dans le premier numéro.

Philosophe marxiste et militant éprouvé, Denis Collin donne une nouvelle définition du communisme qui, selon lui, « n'est rien d'autre que la défense et le développement d'un monde commun ». C'est amorcer une révolution dans le marxisme car un communisme non utopique doit « tordre le cou

au dépérissement de l'État, à la dictature du prolétariat et à ce qui a égaré pendant si longtemps les meilleurs esprits ». Ce communisme suppose l'existence d'un État qui doit briser les logiques de domination en s'inscrivant dans la République qui est, en tant que telle, défense de la liberté.

Dans la fidélité au programme du Conseil national de la Résistance (CNR), Denis Collin montre que le projet républicain de liberté et de justice sociale implique la souveraineté de la nation, conçue hors de l'Union européenne et de l'Otan comme une « confédération des nations européennes ». C'est cette nation souveraine et laïque qui peut mettre en œuvre le redéploiement des services publics, une extension de la Sécurité sociale, une planification souple

appuyée par un vaste secteur nationalisé...

Les principes affirmés par Denis Collin devraient nourrir un débat approfondi entre intellectuels marxistes, dans les groupes qui sont en train de repenser le socialisme et plus largement dans les cercles qui veulent prolonger le programme du CNR. Non pour le plaisir de débattre mais pour établir, comme le souhaite Denis Collin, le principe et le programme d'un grand parti du monde du travail, républicain et socialiste, qui balayerait les vestiges de la gauche. S. F.

► *Socialisme pour les temps nouveaux*, n° 1, second semestre 2021, n° 2, premier semestre 2022, Bookelis, 10 euros.



DRK



Par Gérard Leclerc

## Le cas Mikhaïl Gorbatchev

Le décès de Mikhaïl Gorbatchev aura eu moins de retentissement mondial que celui de la reine Élisabeth d'Angleterre. Les deux personnages n'appartenaient sans doute pas à la même catégorie politique, quoi qu'il y aurait lieu de se souvenir que la reine n'était nullement indifférente à la personnalité du dernier dirigeant de l'Union soviétique. Ne l'avait-elle pas reçu chaleureusement en avril 1989 en son château de Windsor, acceptant avec empressement son invitation à se rendre à Moscou ? Mais lorsqu'elle se rendit à cette invitation, Gorbatchev avait déjà quitté la scène politique et c'est Boris Eltsine qui avait accueilli la souveraine en octobre 1994. Ce simple rappel nous renvoie à cette période où le prestige de l'homme de la *Perestroïka* et de la *Glasnost* était à son apogée en Occident. N'avait-il pas mis fin à la guerre froide et à la dictature totalitaire de type léniniste et stalinien ? Ne s'était-il pas opposé à toute effusion de sang au moment de la chute du mur de Berlin ? Aujourd'hui encore, Mikhaïl Gorbatchev bénéficie, en dehors de son pays, de l'aura d'une sorte de héros historique.

Mais ce sentiment n'est pas partagé en Russie. Très loin de là ! Le plus souvent, les mots ne sont pas assez durs pour stigmatiser ce qu'on ne craint pas d'appeler une trahison. Ainsi, le philosophe Alexandre Zinoviev peut-il écrire : « *Je ne connais pas dans l'histoire un autre cas de trahison comparable par son échelle et ses conséquences.* » Ce sentiment n'est pas le simple fait de quelques nostalgiques de l'ordre soviétique, il est celui de l'ensemble du peuple russe, qui a moins vécu cette période sous le mode d'une libération que d'un immense traumatisme. Les observateurs analysent généralement le phénomène sous deux aspects. Le premier concerne une paradoxale dégradation des conditions de vie, car la volonté de réformer l'économie se paie de déséquilibres sociaux et même de régressions. Dans un court essai, l'historienne Taline Ter Minassian, s'en explique : « *Certains amassent des fortunes à une vitesse record, d'autres plongent encore plus vite dans la précarité. La pauvreté gagne du terrain, la peur du lendemain se répand. Jusqu'ici camouflées dans un système de chômage déguisé, les inégalités sociales s'accroissent et, pire encore, elles apparaissent au grand jour.* » Et encore : « *C'est le moment de recourir à la débrouille au quotidien. L'inflation dérape. Les réformes monétaires, qui ne permettent pas de juguler la flambée des prix, rongent les bas de laine amassés pendant des décennies.* »

Le second aspect du traumatisme tient à l'impression de déclasserment historique. Quel que fût le poids de l'oppression passée, l'Union soviétique constituait tout de même une énorme puissance, forte de certains exploits et fière d'avoir emporté contre Hitler la plus formidable confrontation militaire. Vladimir Fédorovski le souligne avec force : « *Pas un Russe qui ne regrette la grande puissance qu'était l'URSS. Car même s'il s'agissait d'un régime totalitaire, les gens avaient le sentiment de vivre. Et rien ne les rend plus nostalgiques que l'exploit de Youri Gagarine dans l'espace, le récit de la victoire contre les nazis en 1945, le rayonnement de la culture passée, à moins qu'il ne s'agisse simplement de la nostalgie de leur jeunesse...* »

Mais ce déclasserment, jamais Gorbatchev n'a voulu l'envisager. Jamais il n'a agi pour la disparition de l'Union soviétique. Et même il n'a jamais renoncé à un modèle socialiste, foncièrement différent du modèle capitaliste. Dans une conversation avec Margaret Thatcher, il affirmait en 1987 : « *Nous apprécions dûment l'apport de la bourgeoisie au progrès historique. C'est vous qui ne reconnaissez pas l'apport du socialisme, ni même son droit*

*historique à l'existence. Là, nous ne sommes absolument pas d'accord.* » Mais alors, comment expliquer que cet homme, formé incontestablement dans le moule idéologique soviétique, soit à l'origine d'un bouleversement qui a changé la face du monde ? Il y a là une énigme. Vladimir Fédorovski, qui fut lui-même témoin direct de ces années décisives, a reçu sur ce point les confidences d'Alexandre Yakovlev, l'inspirateur et l'architecte de la *Perestroïka* : « *Bien qu'il ait été en contact quotidien avec le chef du Kremlin, Yakovlev m'avoua un jour qu'il était incapable de pénétrer le psychisme de Gorbatchev. Il était impossible d'atteindre son âme. La personnalité de cet homme était une forteresse inaccessible.* »

Cette part de secret inaccessible pourrait être la marque des grands dirigeants politiques. On pense à de Gaulle, en ce qui nous concerne. Dans les situations inextricables, il faut savoir manœuvrer pour surprendre et avoir l'avantage. Et dans le contexte soviétique, où les luttes de clans sont féroces, il faut savoir jouer des uns contre les autres, fût-ce à contre-emploi. Il fallait à Gorbatchev jouer de l'autorité que lui conférait sa direction du Parti communiste pour le retourner contre le système qu'encastrait ce même parti. Quitte à être pris à son propre piège : « *Ainsi, Gorbatchev a cassé l'instrument qui lui permettait de maintenir une certaine unité : la hiérarchie du parti est irrémédiablement brisée (...). C'est seulement à l'été 1990 que Gorbatchev comprend qu'il a ouvert la boîte de Pandore. Dans un désarroi complet, il tente une politique totalement incohérente, alternant dialogue et répression par l'armée et le KGB, et trahissant ainsi son incompréhension totale et persistante de la question nationale.* »

Cette appréciation sévère de Taline Ter Minassian doit être toutefois modérée par ce qu'il y avait de fatal dans l'accumulation de facteurs qui jouaient en faveur d'une désagrégation du système. Celui-ci n'ayant plus en lui-même les énergies pour se survivre. La preuve en fut donnée amplement avec la tentative de putsch des tenants de l'ordre soviétique, qui se solda par un échec total. Si l'homme de la *Perestroïka* s'est trouvé alors écarté du pouvoir, c'est moins à cause de ses propres erreurs de manœuvre que d'un enchaînement de fatalités : « *C'est plutôt une combinaison de facteurs (question nationale, stagnation économique, absence de croissance, guerre d'Afghanistan) qui a conduit à la chute de l'URSS (...). L'éclatement de l'URSS est en lui-même un processus complexe, fruit d'un enchaînement de faits et d'une combinaison de causes dépassant l'homme qui fut le dernier dirigeant suprême de l'URSS.* »

En définitive, le cas Gorbatchev doit être jugé avec équité et suffisamment de recul pour percevoir que, dans une période cruciale, il fut tout de même une sorte d'agent providentiel. C'est lui qui a mis fin à l'entreprise totalitaire. Et c'est lui qui a agi en évitant les plus grands maux. Sans parler d'apocalypse possible « *compte tenu des têtes nucléaires à sa disposition et de la tradition de violence propre à la Russie.* » Aussi peut-on souscrire au verdict final d'Alexandre Yakovlev, principal conseiller, qui reconnaît à Gorbatchev d'avoir su louvoyer au sein de toutes les données contraires. Et on peut retenir la formule de Vladimir Fédorovski : « *Il fut un personnage d'exception face à une situation unique.* » ■

► Taline Ter Minassian, *Gorbatchev*, PUF, 2019.  
Vladimir Fédorovski, *Le roman vrai de Gorbatchev*, Flammarion, 2022.

# Quand les néolibéraux sont à la manœuvre

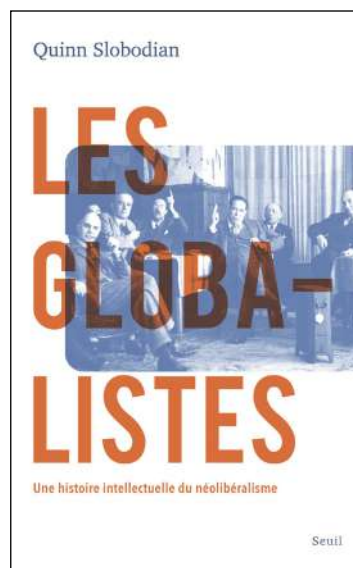
Dans un ouvrage passionnant, Quinn Slobodian explique comment quelques groupes d'intellectuels néolibéraux ont tracé les plans des organismes qui régissent le commerce mondial et l'Union européenne.

À la différence des économistes libéraux qui théorisent le fonctionnement du marché selon la main invisible, les néolibéraux veulent organiser les libres marchés selon une norme juridique. Les travaux de la société du Mont-Pèlerin, fondée par Friedrich Hayek, et ceux de l'école de Chicago, animée par Milton Friedman, ont été fort bien étudiés. Beaucoup moins connue, l'école de Genève a joué un rôle majeur dans la formulation et la mise en œuvre des thèses qui ont inspiré les traités européens, le GATT et l'Organisation mondiale du commerce.

Historien canadien, Quinn Slobodian retrace les itinéraires, les débats et les combats d'intellectuels, qui sont aujourd'hui oubliés mais qui ont voulu que les échanges soient organisés selon une « constitution économique » supranationale que les peuples n'ont jamais votée. Wilhelm Röpke, Ludwig von Mises et Michaël Halperin sont les fondateurs de cette école de Genève et étaient en relation avec trois autres économistes, Friedrich Hayek, Lionel Robbins et Gottfried Haberler. Ils forment à eux tous une tendance européenne dont l'influence est antérieure et supérieure à celle des *Chicago boys* de Friedman.

Cet ancrage européen est très significatif. Les réflexions inaugurales des néolibéraux se déroulent, après 1918, à Vienne, capitale d'un empire effondré : ils veulent éviter la formation d'une Europe des États nationaux et souhaitent encadrer les souverainetés nationales dans un ordre mondial selon une règle juridique traduisant les principes du libre-échange des biens, des services et des capitaux.

**Le supranationalisme des Viennois** s'accompagne d'une défense résolue du capitalisme et d'une volonté explicite de mener la guerre de classe. Les néolibéraux approuvent chaleureusement la sanglante répression policière de manifestations ouvrières en juillet 1927 à Vienne (89 morts, plus de mille blessés) et Ludwig von Mises affirme que la démocratie peut être suspendue si la stabilité du marché l'exige. Pour lui, résume Quinn Slobodian, « la concurrence étrangère, et par extension l'arme rhétorique consistant à invoquer l'économie mondiale, servait de levier pour faire reculer les acquis sociaux en matière de protection des travailleurs, d'indemnités de licenciement et de chômage ». Tel est bien l'objectif masqué par le discours sur la « compétitivité » que



**D'une manière générale, les néolibéraux s'accordent sur une critique de la démocratie de masse qui, selon eux, conduit au totalitarisme.**

l'on entend depuis les années quatre-vingt.

La conception d'une économie globale incluait une théorie de la concurrence fonctionnant selon les signaux-prix et une sacralisation de la propriété privée, déclarée supérieure aux systèmes juridiques nationaux : partout dans le monde, les capitaux devaient circuler librement et s'investir sans craindre l'expropriation. Il se créerait ainsi un empire économique invisible, sous la forme de fédérations qui permettraient la « stérilisation des frontières ». La nostalgie de l'empire des Habsbourg et de l'Empire britannique du XIX<sup>e</sup> siècle, qui assuraient la liberté des échanges, est explicite.

**Les intérêts du patronat industriel et des banquiers.** - Après 1918, les néolibéraux propagent leurs idées libre-échangistes au sein de la Société des nations, et sont appuyés par la Chambre de commerce international, qui défend les intérêts du patronat industriel et des banquiers. La Seconde Guerre mondiale interrompt leurs efforts et la reconstruction économique les épouvante : la planification, les nationalisations et les protections douanières sont à l'opposé de leurs propres prescriptions. Wilhelm Röpke dénonce en 1941 « le collectivisme et l'égalitarisme » du programme social et économique de Roosevelt, récuse les politiques de plein-emploi après 1945 et attaque les thèses keynésiennes de John K. Galbraith et de Walt W. Rostow, présentés comme les fourriers du communisme.

Après leur déroute de l'après-guerre, les néolibéraux vont retrouver de l'in-

fluence dans les années soixante. Ils rédigent le programme de Barry Goldwater pour sa campagne présidentielle de 1964 et inspirent plus largement le mouvement conservateur américain. Infatigable, Röpke soutient Ludwig Erhard, ministre allemand de l'Économie, Luigi Einaudi en Italie, Jacques Rueff (trop) influent auprès du général de Gaulle et intervient en Amérique latine. Seul parmi les néolibéraux, il diffuse des thèses racistes et soutient l'*apartheid* en Afrique du Sud, mais d'autres défendent pour ce pays un système censitaire et dénoncent, à la suite de Friedman et Hayek, les sanctions contre la Rhodésie.

**Une vision de l'ordre économique.** - D'une manière générale, les néolibéraux s'accordent sur une critique de la démocratie de masse qui, selon eux, conduit au totalitarisme ; tous souhaitent encadrer l'exercice de la souveraineté populaire et contrôler autant que possible l'action des gouvernements élus. Ils divergent cependant sur la conception de l'ordre international qu'ils veulent imposer. Dans les années cinquante, Wilhelm Röpke est hostile au traité de Rome et défend des solutions « universalistes » – nous dirions mondialistes – qu'il veut développer dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Au contraire, les « constitutionnalistes » s'inspirent des conceptions institutionnelles de Hayek et des thèses de Carl Schmitt pour forger la « constitution économique » de la construction européenne. C'est un adepte de la société du Mont-Pèlerin, Ernst-Joachim Mestmäcker, qui conçoit la Commission européenne comme « la gardienne des traités » et le traité de Rome comme le moyen de lier l'État par des « principes juridiques constitutionnellement garantis ». Quinn Slobodian souligne fort justement que Mestmäcker introduit ainsi « un modèle de gouvernance supranationale qui non seulement repose sur des principes libéraux, mais est aussi doté d'un mécanisme d'application à même d'éviter toute contamination par des revendications démocratiques ».

Dans les années soixante-dix, les deux tendances se réconcilient autour d'une vision de l'ordre économique international, qu'ils conçoivent comme un espace mondial où les informations se diffusent sous la forme de signaux-prix et de normes, hors des logiques étatiques. La création de l'Organisation mondiale du commerce marque leur triomphe – celui, provisoire et incomplet, de l'annihilation des principes conjoints de souveraineté nationale et de démocratie. ■

B. LA RICHARDAIS.

► Quinn Slobodian, *Les Globalistes*, Le Seuil, 2022.



# Au rang des plus grands rois

L'histoire d'Anne d'Autriche est celle d'une femme saisie par l'État, dès lors qu'elle doit assumer les charges de la régence dans une période troublée.

Les rois de France épousaient des princesses étrangères pour des raisons diplomatiques et pour ne pas avantager une famille française au détriment des autres. La raison politique prévalait sur les inclinations personnelles – qui souvent n'avaient pas le temps de se manifester. Fille de Philippe III d'Espagne, Anne fut promise toute jeune au futur Louis XIII, et c'est Marie de Médicis qui, après l'assassinat d'Henri IV, obtint le mariage espagnol afin d'en finir avec les lourdes ingérences de Madrid dans les affaires du royaume de France.

C'est une Espagnole qui arrive à Paris, marquée par le catholicisme rigide qui lui avait été inculqué. L'infante n'a que 14 ans, son mari est inexpérimenté, la nuit de nocces se passe mal – elle ne se passe pas du tout –, la Cour est d'autant plus pesante qu'une partie de son entourage espagnol est renvoyée. Au Louvre, la reine est confrontée à la forte présence de Marie de Médicis, à

l'encombrant duc de Luynes, favori du roi, à son incapacité à enfanter l'héritier mâle que la Couronne attend après une brève période de joies charnelles.

Imprudente avec le duc de Buckingham qui l'aime éperdument, elle le sera plus encore avec ceux qui complotent contre Louis XIII en faveur de son frère, le calameux Gaston d'Orléans, puis contre Richelieu. Anne sympathise avec le parti dévot, nouvelle appellation du parti espagnol formé au temps de la Ligue. Elle est proche de la duchesse de Chevreuse, qui complète lors que Louis XIII décide en 1629 d'intervenir, contre l'Espagne, en Italie. Il lui faudra affronter Richelieu



Anne d'Autriche.

et accepter sa surveillance. Ballottée entre ses devoirs, ses liens familiaux et ses amitiés,

la reine va révéler ses capacités politiques, par souci de protéger les intérêts du royaume dans l'attente de la majorité du dauphin né en 1638. Devenue régente, elle est saisie par la fonction et gouverne le pays avec l'instimable concours de Mazarin.

Alors que la France victorieuse (Condé à Lens) négocie et signe la paix de Westphalie, l'autorité royale subit la même année la fronde parlementaire marquée par la Journée des barricades d'août 1648 et la fuite de la famille royale à Saint-Germain en janvier 1649. La régente et son Principal ministre d'État sont

durement exposés à la fronde des princes qui est menée par Condé, « plus appliqué à ses affaires domestiques qu'à celles de l'État » (La Rochefoucauld), et où Gaston d'Orléans montre une fois de plus sa capacité de nuire. Comme aux temps des guerres de Religion, les insurgés se vendent à l'Espagne...

Trahie, humiliée, la régente doit composer, exiler provisoirement Mazarin, combattre avant de remporter, en 1652, la victoire militaire et politique sur les factieux. Sacré le 7 juin 1654, Louis XIV se souviendra des humiliations de sa jeunesse et s'ingéniera à domestiquer la haute noblesse pour éviter les guerres civiles et les complots.

De sa mère, le Roi-Soleil dira qu'elle « n'était pas seulement une grande reine, mais qu'elle méritait d'être mise au rang des plus grands rois ». ■

YVES LANDEVENEC.

► Jean-François Solnon, *Anne d'Autriche*, Perrin, 2022.

## Roman historique

■ **L'ami des beaux jours.** Il était une fois trois personnages : deux étudiants en droit de Toulouse, Frédéric et Sébastien, et une jeune doctorante en Sciences juridiques et chargée de TD, Sophie. Ils sont jeunes, idéalistes, amoureux de littérature et donc de poésie, un peu exaltés aussi. Nous sommes dans l'Europe de la fin de la Guerre froide, alors que la Yougoslavie se déchire et que les deux garçons, au rebours des idées dominantes, se passionnent pour les idées de Maurras et n'hésitent pas à donner quelques coups sonnants et rébusants. Pourtant, Frédéric et Sébastien ne se laissent pas aisément ranger dans une catégorie, et nos nationalistes intégraux sont aussi bohèmes et poètes, et pensent à tout sauf à trouver une petite vie peinarde et poussiéreuse dans un quelconque cabinet juridique.

Frédéric va même, un beau matin, partir pour la Croatie, tout abandonner, sauf son besoin d'engagement.

Pourquoi Frédéric a-t-il tenu secret son départ, laissant Sébastien

et Sophie en plein désarroi ? Notre aventurier a sans doute compris que, dans la concurrence qui l'oppose à Sébastien pour conquérir le cœur de Sophie, ce dernier a pris le dessus, et que le vrai combat est désormais ailleurs. Sophie, c'est la Constantinople de nos deux jeunes Ottomans, brillante, superbe, enchantresse, et sa conquête, le combat suprême. Dans cette lutte, il n'y a pas de place pour deux vainqueurs. L'un sera l'ami de cœur et le second l'amant, à qui elle s'abandonnera totalement. Mais déjà la route des deux amis diverge. Et Sophie, elle aussi, va prendre des chemins de traverse et abandonner Sébastien. À lui l'aventure du journalisme, à elle la route tortueuse des arcanes universitaires.

Le narrateur partira en Croatie pour retrouver la trace de Frédéric, mort aux côtés des Croates un beau jour de 1992, un peu comme Lord Byron en Grèce... Dans ce voyage initiatique vers Frédéric, mais aussi vers lui-même, il chemine aux côtés de Goran, compagnon d'armes de Frédéric. Avec lui, il découvre un ami différent de celui qu'il imaginait, pas un *sni-*

*per*, mais un jeune homme proche de la population, toujours prêt à soulager, à consoler, à aider, un combattant sans fusil, tombé dans une guerre qu'il n'a pas vraiment faite.

Décidément, Frédéric lui échappe encore, comme le temps qui passe, inexorablement. *L'ami des beaux jours*, c'est l'adieu de l'homme d'âge mûr à celui qu'il a été et à celui qu'il aurait pu être. C'est un adieu, attendri mais résolu, à l'image de cette rencontre fortuite avec Sophie dans un café de Paris des années plus tard, la même et une autre, qui ne reviendra plus à cette terrasse. Revenir : pour quoi faire d'ailleurs ? Il faut savoir fermer des portes. C'est peut-être un peu ça, vieillir, tout doucement, en n'oubliant jamais le temps des beaux jours.

ANDRÉ VIVIER.



► Sébastien de Courtois, *L'ami des beaux jours*, Stock, 2022.

## Lettres

■ **Un roman au poil.** Ancien professeur de français, auteur au *Gorafi* et à *Marianne*, Samuel Piquet se moque des délires *woke*, du néo-féminisme de « *sorcières qui jettent des sorts* »... Il ne recourt pas à de savantes théories, mais attaque de biais, en racontant les déconvenues d'un jeune professeur fraîchement (dé)formé par l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspe). Grâce à ce parti pris, il règle leur compte à un paquet de malfaisants. Particulièrement aux pitres qui se sont tirés la bourre pour tenter d'accéder à la présidence du pays afin de le conduire dans le mur en klaxonnant. Sandrine Cadet-Rousselle, Éric Zéneux, Valérie Progresse, Omacron, Anne Idéalbo, Christiane Tablerase ou Yannick Shaddock en prennent pour leur grade. Et en rire de bon cœur, c'est quand même beaucoup mieux que d'en pleurer. S. B.

► Samuel Piquet, *Le Serment de la moustache*, éd. de l'Observatoire, 2022.

### Un Commonwealth à la française (III)

Royalistes et gaullistes craignaient que l'entrée dans le Marché commun ne délie les liens avec l'Union française. Considérée comme une chance, l'association a été manquée non tant par le fait des indépendances africaines que par la nature de la technocratie européenne.

L'association des territoires d'Outre-mer au Marché commun a été acquise *in extremis* le 21 février 1957, un mois avant la signature du traité de Rome dont elle deviendra le titre IV. Elle fut considérée comme un succès pour la vision d'un Commonwealth à la française sous couvert de l'idée d'Eurafrique: un Commonwealth européen qui serait bientôt analogue au Commonwealth qui n'était déjà plus britannique de nom. Il n'en reste plus aujourd'hui que les ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique): 79 États liés par un accord d'association dit de Yaoundé (1963), puis de Cotonou (1975), enfin de Lomé (2000), régulièrement renouvelé, le dernier en 2021, mais qui est une peau de chagrin.

#### Pas de Marché commun sans l'Afrique.

En février 1957, le projet de traité prévoyait une première convention de cinq ans dont les montants avaient été âprement négociés. La France était largement bénéficiaire. Elle verserait 200 millions de dollars sur 581, 25 millions reviendraient aux quinze Territoires d'Outre-mer plus l'Algérie (départements français), les autres territoires couverts étant le Congo et le Ruanda-Urundi belges, la Nouvelle-Guinée (occidentale) néerlandaise et la Somalie italienne.

Ces débats étaient regardés à la loupe par les entreprises, les économistes et les politiques. Les chiffres apparaissent tels quels dans les bulletins déjà cités (1) du secrétariat du comte de Paris, et s'éclairent par les analyses publiées par *l'Ordre français*, revue dirigée par le royaliste Pierre Debray (1922-1999), éditorialiste à *Aspects de la France*. Citons « l'Afrique et le Marché commun » signé par celui-ci sous le pseudonyme d'André Allègre (n° 13, juillet-août 1957): « Si la France métropolitaine persévère dans la construction d'une Communauté économique européenne, il lui faudra bien procéder à l'intégration progressive de ses territoires d'Outre-mer ». Or celle-ci se révélait techniquement impossible selon l'auteur: extension aux autres Européens des liens commerciaux privilégiés, démantèlement des protections douanières, impossible égalisation des charges, inapplicabilité de la libre circulation des travailleurs. La simple association, pouvait-on déjà prédire, tendrait à la dissolution progressive des liens franco-africains.

**Une statue pour Nasser.** L'accord de 1957 table sur une période de cinq ans au cours de laquelle on escomptait que les indépen-



Pierre Debray (1922-1999), éditorialiste royaliste, avait alerté sur la difficulté d'intégrer l'Afrique à un Commonwealth européen.

dances auraient pris effet, soit entre 1958 et 1962. L'effort d'investissement était considéré comme capital pour que les nouveaux États ne tombent pas sous de nouvelles dépendances par manque de financements. Les Européens avaient retenu la leçon de Bandung mise en application à Suez. Lors de la signature du traité à Rome, on prêta ce mot à Louis Armand, premier président d'Euratom après avoir été le légendaire président de la SNCF: « Nous devrions élever une statue à Nasser. Au fédérateur de l'Europe ». Le maintien de cet effort financier sera contesté à partir de 1964 (le « cartiérisme », du nom du journaliste de *Paris-Match*, Raymond Cartier, qui dénonce les défauts de l'aide). Il est vrai que l'objectif théorique actuel de 0,7 % du PIB, où la France atteint environ 0,5 %, se compare défavorablement aux 2 % que le comte de Paris en 1960 considérait comme « la prime d'assurance de notre sécurité et de notre rayonnement mondial ».

**Politique et technique de l'aide au développement.** Au-delà de l'aspect comptable, on en revenait à la réflexion institutionnelle développée dans les articles précédents, s'appliquant non plus à la République française mais à la Commission européenne conçue comme une extension du centralisme jacobin. La technocratie française alors à son apogée a construit de

toutes pièces l'édifice bruxellois. Fondateur de la DGVIII, qui gère le Fonds européen de développement (FED) – dont un Français sera directeur sans interruption jusqu'en 1985 –, Robert Lemaignan (1893-1980), directeur de 1958 à 1964, s'en revendiquait dans ses *Souvenirs d'un technocrate* (2). L'ingénierie techno-bureaucratique de la coopération française triomphait à Bruxelles, alors qu'avec Pierre Debray et le comte de Paris, les royalistes ne cessaient d'avertir qu'à moins d'une large décentralisation on aboutirait à l'inverse de l'effet recherché.

Plombée par l'indépendance chaotique du Congo, le panafricanisme ghanéen et la guerre en Algérie, la relation, ramenée à un niveau purement technique, dans une démarche industrialiste (3), supposément apolitique, ne valorisait pas les relais humains. Un Houphouët-Boigny qui, ministre d'État du gouvernement français (du socialiste Guy Mollet au général de Gaulle), avait convaincu à Bruxelles les cinq de la petite Europe en février 1957 de la nécessité de l'association comme moyen de faire échec à la fois aux Afro-Asiatiques de Bandung et aux communistes – il prévoyait même que le Commonwealth s'y rallierait – cité comme tel en 1960 à la fois par le comte de Paris et par Pierre Debray, devrait finalement s'avouer battu, sinon trompé. La « Francafrrique » tant décriée ne sera qu'un pis-aller de cette grande vision (4).

Que cette Eurafrique fût *Aux origines coloniales de l'Union européenne* (5), comme l'affirment deux universitaires suédois, ils ne font que donner crédit à cette idée dont ils s'étonnent qu'elle soit si oubliée aujourd'hui, y compris des chercheurs, alors qu'elle leur semble véritablement constitutive d'une relation qui a, en dépit de tout, traversé plusieurs décennies. ■

DOMINIQUE DECHERF.

(1). *Royaliste* nos 1232 et 1238, 11 avril et 5 juillet 2022

(2). Héritier de la Synarchie, grand patron colonial, supranationaliste. *L'Europe au berceau*, Plon, 1964

(3). Qui faisait craindre une mainmise allemande sur les investissements en Afrique.

(4). Pour une vision géostratégique, *L'Eurafrrique, notre dernière chance*, Pierre Nord, Librairie Arthème Fayard, 1955. L'auteur de romans d'espionnage, dans la vraie vie colonel André Brouillard du 2<sup>e</sup> bureau (1900-1985), résistant, était proche de *la Nation française* de Pierre Boutang.

(5). Peo Hansen et Stefan Jonsson, éditions La Découverte, préface d'Étienne Balibar, 2022.



## Brèves royales de l'été

■ **5 juillet – Londres.** Démission du Premier ministre Boris Johnson. L'éventualité qu'il aurait cherché à se maintenir en dissolvant la Chambre ou bien celle d'un gouvernement intérimaire aurait nécessité un aval formel de la reine. Finalement le Premier ministre est resté en fonction jusqu'à ce que le parti conservateur choisisse son successeur le 5 septembre : Liz Truss a été nommée par la reine le lendemain au château de Balmoral en Écosse. C'était la première fois depuis 1908 qu'un Premier ministre n'était pas nommé au palais de Buckingham.

■ **15 juillet – São Paulo.** Décès du prétendant impérial brésilien, Luiz d'Orléans-Bragance, à 85 ans. Le président Bolsonaro a décrété une journée de deuil national. Les obsèques ont été célébrées le 18 à São Paulo où il a été inhumé. Son frère, Bertrand, 81 ans, lui succède. Tous deux sont célibataires et sans enfant. Son autre frère, Antonio, 72 ans, devient prince héritier, charge qui reviendra ensuite au fils de celui-ci, Rafael, né en 1986, qui vit à Londres. Les trois frères sont les fils de Pierre-Henri (Pedro-Henrique) 1909-1981, petit-fils de la dernière impératrice du Brésil, Isabelle, décédée en 1921, épouse du Gaston d'Orléans, comte d'Eu, petit-fils de Louis-Philippe. Ce dernier est décédé le 28 août 1922, à bord du paquebot *Massilia*, qui le conduisait au Brésil pour les célébrations du centenaire de l'indépendance, le 7 septembre 1822, dont sera bientôt fête le bicentenaire. Ce paquebot, qui desservait l'Amérique du Sud, reste célèbre pour avoir embarqué fin juin 1940, à destination de Casablanca, une partie des parlementaires français.

Par sa grand-mère, Isabelle d'Orléans-Bragance (1911-2003), épouse d'Henri comte de Paris, le prince Jean d'Orléans est un descendant direct du comte d'Eu et de l'impératrice du Brésil. Isabelle était la fille aînée du fils aîné du comte d'Eu, Pierre (Pedro) d'Alcantara qui a renoncé à ses droits en 1908 et dont la descendance dite de Petropolis a cessé de prétendre après le référendum négatif sur la monarchie du 7 septembre 1993. La branche du défunt, issue du second fils du comte d'Eu, Louis, dite de Vassouras, maintient la prétendance.

■ **21 juillet – Bruxelles.** Discours du roi Philippe à l'occasion de la fête nationale belge, axé sur la « cohésion » qui, selon le roi, suppose, au-delà de la coopération entre les institutions, « un discours public fédérateur ». Refusant d'« attiser tout ce qui pourrait diviser », il appelle à « cultiver la nuance et la bienveillance ».

■ **29 juillet – Londres.** Rejet en appel du pourvoi du quotidien libéral *The Guardian* contre la décision du juge de la division familiale de la Haute Cour, en juillet 2021, de refuser l'accès public au testament du prince Philip décédé en avril 2021. Ce privilège propre au souverain a été étendu depuis 1911 à 33 successions de membres de la famille. Le quotidien avait multiplié les articles dénonçant les immunités dont jouit la souveraine ainsi que le prince de Galles pour leurs apanages et leurs biens familiaux.

■ **20 août – Nongoma (Afrique du Sud) – « Couronnement »** du roi des Zoulous, Misuzulu Zwelithini, né en 1974, fils du roi Goodwill Zwelithini, décédé le 12 mars 2021 à l'issue d'un règne de 52 ans. Une partie de la famille autour du prince Mbonisi, frère du roi défunt, s'était pourvue en justice pour contester le choix effectué par le Conseil de famille sur les instances de la reine en titre, seconde épouse du roi défunt. La Haute Cour de Pietermaritzburg avait rejeté le recours en mars 2022 en jugeant que, quoique le premier mariage ait été civilement reconnu, le second n'était pas invalide pour autant. À la suite de quoi le président de la République d'Afrique du Sud avait, conformément à la Constitution, reconnu le nouveau roi par décret. Un ultime recours en justice en urgence devant la Haute Cour de North Gauteng à Pretoria pour repousser l'événement avait échoué le 26 juillet.

Son rival, le prince Simakade, fils aîné de la première femme du roi défunt, avait néanmoins précédé, le 13 août, au rituel de l'*Ukungena esibayeni*, ou entrée dans le *Kraal*, ou « case » royale, symbolisant le palais ancestral. Il prépare un nouveau recours devant la Haute Cour de North Gauteng.

Le roi bénéficie d'une dotation annuelle de 3,8 millions d'euros sur le budget de l'État du Kwazulu-Natal. Il dispose en outre d'importants revenus fonciers. La nation zouloue, forte de plus de onze millions de ressortissants, joue un rôle politique important. Le président sud-africain entre 2009 et 2018, Jacob Zuma, en était issu. Le « Premier ministre » du royaume selon la tradition, appelé à gérer pacifiquement la succession, n'est autre, depuis 1954 jusqu'à ce jour, que le prince Mangosuthu Buthelezi, 92 ans, dirigeant du Kwazulu alors un bantoustan de 1977 à 1994, fondateur du mouvement Inkatha, rival de l'ANC, puis ministre de Mandela de 1994 à 2004.

■ **22 août – Brasília** – Réception, avec les honneurs militaires, du cœur de Pierre I<sup>er</sup>, qui proclama l'indépendance du Brésil il y a deux cents ans (fêtée le 7 septembre). Le premier

empereur (1798-1834) fut également roi du Portugal (1926) sous le nom de Pierre IV. Son cœur repose à Porto et a été prêté par le Portugal pour 20 jours.

■ **10-11 septembre – Copenhague.** Célébration du jubilé d'or de la reine Margrethe II, 82 ans. Elle avait succédé à son père Frederik IX le 14 janvier 1972.

MARIE-JO YORK.

## Communiqué

Communiqué de la NAR du 6 septembre 2022.

■ **Comités Théodule.** La France avait déjà un Haut-Commissaire au Plan, en la personne de François Bayrou, un Conseil national de la Transition écologique, un Conseil national du développement durable, sans oublier le Conseil économique, social et environnemental, ou encore feu la Convention citoyenne pour le Climat, en attendant le Conseil national pour la refondation. Ces organismes aux missions similaires (et de nombreux autres du même acabit) ont pour but de faire croire qu'on réfléchit à l'avenir du pays en planifiant les évolutions à venir dans un contexte international mouvant, et qu'on consulte le peuple et ses instances représentatives. Alors que les choses sérieuses se passent ailleurs et que les décisions sont dictées par la Commission européenne, la BCE et l'OMC. Ils pondent rapport sur rapport que le gouvernement s'empresse d'enterrer.

Depuis juillet dernier, le gouvernement d'Élisabeth Borne est doté d'un ministre de la Transition écologique (et accessoirement de la Cohésion des territoires) et d'une ministre de la Transition énergétique, deux ministères qui permettent de récompenser des macronistes méritants, mais dont les titulaires (Christophe Béchu et Agnès Pannier-Runacher) ont des compétences limitées en matière de planification et d'écologie. Enfin, depuis juillet dernier, on compte également un Secrétariat général à la Planification écologique placé sous l'autorité du Premier ministre. Le président de la République chercherait à discréditer l'idée de planification écologique qu'il ne s'y prendrait pas autrement.

**Pour la Nouvelle Action royaliste, il y a urgence à planifier la planification écologique...** Plus sérieusement, la NAR réclame la suppression de toutes ces structures et la restauration d'un véritable Commissariat général au Plan dont la mission serait de conduire la reconstruction de notre pays en tenant compte des contraintes écologiques, sociales, politiques et économiques.

## Royaliste

Directeur de la publication : Y. Aumont

Rédaction-administration

Bloc C – B.A.L 13

36-38, rue Sibuet, 75012 Paris

Téléphone : 06 43 11 36 90

lejournald@nouvelle-action-royaliste.fr

ISSN 0151 – 5772

Édité par la NAR

RNA W751214282 Siret 897 894 127 00017

Imprimé par Atenor

Siret 398 678 219 00021

Dépôt légal à parution.

Publication d'information générale et politique.

CPPAP n° 0324 D 84801 jusqu'au 31/03/24.

## Rejoignez-nous ! Abonnez-vous !

Je m'abonne à *Royaliste*

VERSION PAPIER  TROIS MOIS (20 €)  SIX MOIS (30 €)  UN AN (50 €)  UN AN SOUTIEN (120 €)

VERSION PDF  UN AN (40 €)  UN AN SOUTIEN (50 €)

Je paye par chèque à l'ordre de **Nouvelle Action royaliste**

Nom/prénom : .....

Adresse : .....

Code postal/Ville/Pays : .....

Tél. portable : ..... Courriel : .....

Bulletin – réponse à retourner avec votre règlement à  
**NAR, Bloc C – Boîte 13 – 36-38, rue Sibuet – 75012 PARIS**

Les informations sont destinées à *Royaliste*. Elles sont enregistrées dans notre fichier à des fins de traitement de votre abonnement. Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6/01/1978 modifiée et au RGPD du 27/04/2016, elles peuvent donner lieu à l'exercice du droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition, à la portabilité des données et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort des données après la mort. Pour cela écrire à l'adresse du journal, en joignant une photocopie de votre pièce d'identité.



Par Bertrand Renouvin

## La Reine, le sacrifice et le sacré

La mort de la reine d'Angleterre rend presque inutile le commentaire des royalistes déclarés : tous les concepts que nous utilisons d'ordinaire pour expliquer la monarchie royale deviennent en ce moment des réalités immédiatement perceptibles.

Rien de plus réel que l'autorité symbolique d'une personne capable d'incarner et de faire l'unité d'un peuple en proie à ses conflits. Rien de plus physique que cette transmission de la couronne, dès l'instant de la mort, à celui qui va prendre la charge selon la loi de succession.

La légitimité apparaît alors dans sa pleine évidence. La dynastie qui se prolonge et se renouvelle rend manifeste la continuité de l'aventure historique, sans que la collectivité puisse se satisfaire de la force de la tradition. La continuité est toujours un risque à courir et le souverain doit confirmer sa légitimité historique par une volonté sans faille pour le service de la collectivité. C'est alors que le *démos*, aujourd'hui rassemblé dans le deuil, exprime de diverses manières la force du lien qui l'unit à la personne du souverain.

Des funérailles d'Élisabeth II au couronnement de Charles III, le peuple britannique, les peuples du Commonwealth et une partie notable de la population mondiale vont participer ou assister de loin à une extraordinaire manifestation de cette sacralité que la modernité voudrait abolir et qui se manifeste par la beauté de ses rituels religieux et militaires. Il y a plusieurs manières d'expliquer la transcendance de l'autorité politique, mais il suffit de constater que c'est le peuple lui-même, et massivement, qui plébiscite la transcendance du souverain.

Le flux médiatique ne saurait nous faire oublier que la royauté vient explicitement couronner les institutions monarchiques. Deux jours avant de mourir, la reine d'Angleterre a eu la force de recevoir en audience Liz Truss pour lui demander de former un gouvernement afin que la continuité du pouvoir démocratique soit elle aussi assurée. Les Britanniques comprennent plus facilement que nous la nécessité, pour le bon fonctionnement de la démocratie, d'un tiers arbitre, d'une autorité extérieure au jeu politique, à la fois transcendante et enracinée.

Le concert des éloges de la reine d'Angleterre est classiquement troublé par des voix discordantes qui dénoncent le luxe de la Couronne britannique et son folklore pour midinettes. La morale austéritaire a toujours des adeptes, et la pose rationaliste fait toujours son effet. Les moralistes seraient cependant bien avisés de prendre en considération le sacrifice permanent

qu'implique la fonction royale. Entrer en fonction, c'est renoncer à soi-même, contraindre sans cesse son corps et souvent son esprit – non pour quelques années mais pour toute la vie. Le prince héritier n'échappe pas à ces contraintes et nul ne saurait prétendre sérieusement que Charles III s'est contenté d'attendre la succession comme le ferait l'héritier du roi du potage en sachet.

Réduire la monarchie britannique à un spectacle coûteux pour peuple abêti n'est pas plus pertinent. Il faut une énorme dose de mépris pour affirmer que les cérémonies du deuil puis celles du couronnement ne bernent que des millions d'imbéciles. Les Britanniques, qui vivent toujours avec Shakespeare, n'ignorent rien des perversions du pouvoir et des errements tragiques des rois ; ils apprécient d'autant mieux la grandeur de la reine qui vient de mourir – grande par le service qu'elle leur a rendu au cours des soixante-dix années de son règne.

Ce service se définit très simplement : être au-dessus de toutes les guerres intestines et de toutes les mêlées politiciennes pour rassembler ce qui menace sans cesse de se disjoindre. Telle est la fonction de l'autorité symbolique. La sacralité de la personne royale tient à sa capacité institutionnelle d'assurer le lien entre les uns et les autres.

Le discours médiatique pointe ces évidences authentiquement vécues qui, à nos yeux, rendent d'autant plus épais le silence sur le manque qui affecte profondément la France et les Français. Manque d'incarnation. Déficit symbolique. Sacralité dévoyée par les artifices de la communication. Dans sa forme septennale, la monarchie élective présentait de redoutables ambiguïtés, mais il était encore possible de se raccrocher à une symbolique du pouvoir. La réduction au quinquennat a provoqué la confusion des pouvoirs et des fonctions, que les pathologies propres aux trois derniers présidents sont venues aggraver.

La plupart des Français souhaitent une présidence arbitrale et sans doute quelqu'un à aimer. Or leur choix se fait surtout faute de mieux, pour éviter le pire – quand ce n'est pas le choix de l'abstention. Dans une période agitée, c'est dramatique. Dans une période de crise systémique, cela peut devenir tragique.

J'aimerais pouvoir écrire que l'exemplarité britannique va nous aider à sortir de l'impasse, mais ce n'est pas par l'imitation du cher vieux royaume que nous y échapperons. La monarchie tricolore de Louis-Philippe et la monarchie élective du général de Gaulle ont ouvert une voie spécifique vers la monarchie royale, conforme à la logique de l'État national. ■

### Sommaire

**Page 2** – Fin de l'abondance ou de la confiscation ? – Sur le mur de Jean Chouan.

**Page 3** – La vérité sur notre Défense nationale. – L'Écho du net.

**Page 4** – Rentrée sociale à haut risque. – La quinzaine sociale.

**Page 5** – Iquioussen : les ratés d'une expulsion.

**Page 6** – « *Hasta la vista, Baby!* » – Voix étrangères. – Les faits majeurs.

**Page 7** – Algérie-puissance.

**Pages 8-9** – Entretien avec Frédéric Farah : Faire face au retour de l'inflation.

**Page 10** – Un concentré des obsessions écoféministes. – Dans les revues.

**Page 11** – Le cas Mikhaïl Gorbatchev.

**Page 12** – Quand les libéraux sont à la manœuvre.

**Page 13** – Anne d'Autriche : Au rang des plus grands rois. – *L'Ami des beaux jours* – *Le Serment sur la moustache*.

**Page 14** – Un commonwealth à la française (III).

**Page 15** – Brèves royales de l'été – Communiqué de la NAR.

**Page 16** – Éditorial : La Reine, le sacrifice et le sacré.